



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

Consultation d'entreprise

Dans le cadre de ses Finales Nationales de CSO des jeunes poneys et chevaux 2026, la SHF a lancé une consultation d'entreprises spécialisées dans le chronométrage de compétitions équestres.

Les services attendus sont :

- Les prestations de chronométrage,
- Bureau des calculs : calculs des championnats selon ses règlements
- Diffusion des résultats, affichage, suivi en live
- Gestion d'écrans géants. Location et gestion technique de ceux-ci.

Les pièces constituant la consultation sont :

- Cahier des charges ;
- Règlements : de saut d'obstacles 2026 / épreuves jeunes chevaux
de saut d'obstacles 2026 / épreuves jeunes chevaux
- Plannings provisoires.

Une proposition détaillée des prestations et par lot est obligatoire.

La réception des offres est fixée au vendredi 26 juin 2026 à 12h, passé cette date, les offres ne seront plus étudiées.

Emmanuel Droval 07.70.51.19.27 - emmanuel.droval@shf.eu est à votre disposition pour échanger sur les services attendus, pour vous apporter toutes les informations nécessaires à la bonne appréciation du service attendu et vous permettre de nous faire une offre tarifaire.

Paris, le 15 juin 2026

LA SHF



Cahier des charges 2026

Bureau des calculs Fontainebleau finales de CSO

Le prestataire s'engage en déposant son offre à assurer par ses propres moyens les prestations définies. Dans le cas de sous-traitance le prestataire devra en informer la SHF au minimum un mois avant les évènements.

Le prestataire assure en répondant à la consultation connaître le site du Grand Parquet et ses infrastructures. La SHF ne pourra en aucun cas être tenue responsable des difficultés techniques rencontrées par le prestataire lors de l'exécution de ses prestations, dues aux moyens et équipements à sa disposition par la conception et l'entretien du site du Grand Parquet.

Le prestataire atteste avoir pris connaissance des règlements de la SHF annexés au présent cahier des charges à savoir :

- Le règlement des épreuves jeunes chevaux d'obstacles dans lequel figure les barèmes des épreuves des finales nationales et les règles de calcul des championnats.
- Le règlement des épreuves jeunes poneys d'obstacles dans lequel figure les barèmes des épreuves des finales nationales et les règles de calcul des championnats.

Le prestataire devra faire figurer dans son offre les lots ci-après énoncés par évènement.

- Chronométrage des épreuves ;
- Diffusion des résultats ;
- Gestion des flux vidéos ;
- Gestion des écrans géants ;
- Calcul des championnats.

EVENEMENTS CONCERNES

SO'PONY

Finales nationales de CSO des Jeunes Poneys - du 19 août 2026 au 23 août 2026 - le Grand Parquet à Fontainebleau (77)

Nombre de pistes : 2 → Petit Parquet et Carrière des Princes

Effectif par classe d'âge :

- 4 ans → 200
- 5 ans → 185
- 6 ans → 170
- 7 ans → attendu 70
- Ponam → 120

LA GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

Finales Nationales de CSO Des jeunes chevaux - du 28 août 2026 au 6 septembre 2026 - Le Grand Parquet à Fontainebleau (77)

Nombre de pistes : 3 → Grand parquet, Petit Parquet et Carrière des Princes

Effectif par classe d'âge : 4 ans → 225

5 ans → 350

6 ans → 300

7 ans → 140

1. Chronométrage

Le prestataire devra assurer le service de chronométrage pour toutes les épreuves « sportives » composants les championnats SHF.

- Equipement :
 - Matériel de Chronométrage aux normes FEI ;
 - Ecrans déportés pour les membres du jury, speakers et commissaires au paddock.
- Savoir-faire : tous types de barème FFE et FEI ;
- Editions :
 - Cartons en nombre utile pour le jury des épreuves ;
 - Résultats des épreuves aux formats papier, pdf et excel. Les éditions devront obligatoirement comporter le bandeau des partenaires de la SHF et l'identité du sponsor en plus de celle de la SHF. Les versions PDF et EXCEL devront être transmises au personnel SHF dûment identifié.
- Envoi des résultats à la FFE.

2. Diffusion des résultats

Le prestataire devra diffuser les résultats épreuves, en Live, sur internet, site internet du prestataire habillé à nos couleurs et avec les informations définies avant les événements.

La diffusion des liens de connexion devra mettre en avant la SHF et se référer à ses seules finales.

3. Vidéo

Le prestataire devra :

- assurer la génération et la transmission de l'incrustation vidéo via une sortie SDI ou HDMI au cadreur sur chaque piste ;
- fournir l'ensemble du matériel et du câblage nécessaires ;
- garantir un signal propre, sans élément parasite (curseur, fenêtres ou messages d'erreur) ;
- respecter le gabarit fourni par la SHF (dimensions, charte graphique, etc.) ;
- réaliser l'installation et les essais avec l'équipe vidéo avant le début des épreuves.

4. Ecrans géants

a. Location d'écran :

Le prestataire pourra proposer à la location minimum 6m/2m :

- Un écran géant pour la finale CSO Poneys du 20 au 23 août ;
- Deux écrans géants pour la finale CSO Chevaux du 28 août au 6 septembre.

Si le prestataire fournit les écrans géants, il sera responsable :

- de l'installation, de l'exploitation et de la supervision des écrans pendant toute la durée de l'événement, puis de leur démontage et de leur évacuation à l'issue de la manifestation ;

- de la mise en place des dispositifs de fixation, de stabilisation et de sécurisation ;
- du déploiement des liaisons techniques entre la régie et les écrans (HDMI et/ou fibre optique selon les contraintes techniques du site) ;
- de garantir la continuité de service et d'assurer une assistance technique pendant toute la durée des épreuves.

b. Gestion des écrans

Le prestataire devra être en capacité de gérer la diffusion :

- des épreuves sur écrans géants, charte graphique à nos couleurs et avec les informations définies avant les événements (noms cheval, noms prénoms cavalier....) ;
- de publicités et vidéos promotionnelles ou d'information selon les programmes établis.

5. Bureau des calculs des championnats

a. Assurer le calcul en live des championnats selon les règlements SHF.

Le calcul des championnats peut intégrer :

- des données issues de l'épreuve en cours :
 - Pénalités selon barème ;
 - Classement selon le temps effectué sur le parcours ;
- de notes attribuées par un jury spécialisé présent en tribune (aptitude et manière à l'obstacle, présentation montée). La saisie de ces notes dans l'outil de calcul doit être assurée par le prestataire ;
- de données provenant d'ateliers qui se tiennent indépendamment lors de l'évènement, présentation en main (Note de modèle) ;
- de données provenant d'un contrôle continu comme les points de bonification.
-

b. Diffusion des résultats en live des championnats/critériums

La diffusion des résultats des championnats doit être réalisée de la même manière que les résultats des épreuves.

Les éditions devront obligatoirement comporter le bandeau des partenaires de la SHF et l'identité du/des sponsors en plus de celle de la SHF.

c. Edition des résultats

Les résultats des épreuves devront être édités aux formats papier, pdf et excel. Les éditions devront obligatoirement comporter le bandeau des partenaires de la SHF et l'identité du/des sponsors en plus de celle de la SHF.

Les versions PDF et EXCEL devront être transmises au personnel SHF dûment identifié.

ANNEXE :

LES PLANNINGS

MERCREDI 19 AOÛT

CARRIÈRE PUITS DU CORMIER	ALLÉE DE PRÉSENTATION	ALLÉE DE PRÉSENTATION	SPRING GARDEN	SPRING GARDEN	ROND EN BOIS	CARRIÈRE DE DIANE
	Ring 1	Ring 2	Rond	Ring		détente Puits du Cormier
4, 5 & 6 ANS Détente libre	5 ANS D Modèle Mâles & Hongres		POULINIÈRES SUITÉES & FOALS Allures	POULINIÈRES SUITÉES & FOALS Modèle		3 ANS Mâles Allures montées
	5 ANS D Modèle Juments	5 ANS C Modèle			2 ANS Femelles Allures	3 ANS Femelles Allures

Tous les poneys 4-7 ans doivent obligatoirement passer à la toise avant le début de la première épreuve (hors toises FEI)

SUITE
PAGE SUIVANTE



JEUDI 20 AOÛT

CARRIÈRE DES PRINCES

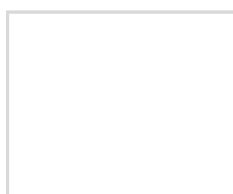
détente
O'Delant



5 ANS C
Qualif 1

5 ANS D
Qualif 1
Mâles & Hongres

5 ANS D
Qualif 1
Juments



7 ANS
Etape 1

PETIT PARQUET

détente Puits
du Cormier



6 ANS D
Qualif 1
Mâles & Hongres

6 ANS D
Qualif 1
Juments

6 ANS C
Qualif 1



4 ANS D
Présentation
montée
Mâles & Hongres

CARRIÈRE DE DIANE

Ring 1

4 ANS D
Modèle
Mâles & Hongres



4 ANS D
Modèle
Juments

CARRIÈRE DE DIANE

Ring 2

3 ANS
Femelles
Modèle

2 ANS
Femelles
Modèle



4 ANS C
Modèle

SPRING GARDEN

Rond



3 ANS
Mâles
Saut en
Liberté

ROND EN BOIS

2 ANS
Mâles
Allures



Tous les poneys 4-7 ans doivent obligatoirement passer à la toise avant le début de la première épreuve (hors toises FEI)

COCKTAIL SHF
PLACE GOURMANDE

SUITE
PAGE SUIVANTE



VENREDI 21 AOÛT

CARRIÈRE DES PRINCES	PETIT PARQUET	CARRIÈRE DE DIANE	CARRIÈRE DE DIANE	SPRING GARDEN	ROND EN BOIS
détente O'Delant	détente Puits du Cormier	Ring 1	Ring 2	Rond	
<i>live</i>	<i>live</i>			<i>live</i>	
7 ANS Etape 2	4 ANS D Présentation montée Juments	3 ANS Mâles Modèle	2 ANS Mâles Modèle	3 ANS Femelles Saut en Liberté	1 AN Allures
6 ANS D Qualif 2 Mâles & Hongres	4 ANS C Présentation montée				
6 ANS D Qualif 2 Juments	5 ANS D Qualif 2 Mâles & Hongres				1 AN Modèle
6 ANS C Qualif 2	5 ANS D Qualif 2 Juments			2 ANS Femelles Saut en Liberté	
4 ANS D Finale Mâles & Hongres	5 ANS C Etape 2	4 ANS B Modèle			

Tous les poneys 4-7 ans doivent obligatoirement passer à la toise avant le début de la première épreuve (hors toises FEI)

SOIRÉE MADEMOISELLES ANPFS



SAMEDI 22 AOÛT

CARRIÈRE DES PRINCES

détente O'Delant



PETIT PARQUET

détente Puits du Cormier



CARRIÈRE DE DIANE

Ring 1

CARRIÈRE DE DIANE

Ring 2

SPRING GARDEN

Rond



GRAND PARQUET

ROND EN BOIS

4 ANS D Finale Juments	4 ANS B Présentation montée	5 ANS B Modèle	3 ANS Mâles Modèle	2 ANS Mâles Saut en Liberté		3 ANS WELSH Modèle
4 ANS C Finale	AS PONEY 2 D Vitesse 110 cm	6 ANS B Modèle				
5 ANS B Etape 1	AS PONEY 2 D Vitesse 115 cm	6 ANS C Modèle	3 ANS MÂLES Modèle			
6 ANS B Etape 1	AS PONEY 1 Vitesse 120 cm	6 ANS D Modèle	3 ANS FEMELLES & HONGRES SECTION E Modèle		SHOW DE LA ROSE 4 ans et +	
7 ANS Finale	AS PONEY ELITE Vitesse 125 cm			3 ANS Allures montées		FORMATION PRÉSENTATION

Tous les poneys 4-7 ans doivent obligatoirement passer à la toise avant le début de la première épreuve (hors toises FEI)

SOIRÉE DE L'AVENIR ANPFS

SUITE
PAGE SUIVANTE



DIMANCHE 23 AOÛT

CARRIÈRE DES PRINCES



- 5 ANS D**
Finale
Juments
- 5 ANS D**
Finale
Mâles & Hongres
- 5 ANS C**
Finale
- 5 ANS B**
Finale
- 6 ANS B**
Finale
- 6 ANS C**
Finale
- 6 ANS D**
Finale
Juments
- 6 ANS D**
Finale
Mâles & Hongres

PETIT PARQUET

détente Puits
du Cormier



- 4 ANS B**
Finale
- AS PONEY 2 D**
Grand Prix 110 cm
- AS PONEY ELITE**
Grand Prix 125 cm
- AS ELITE EXCELLENCE**
Grand Prix 130 cm
- AS PONEY 2 D**
Grand Prix 115 cm
- AS PONEY 1**
Grand Prix 120 cm

SPRING GARDEN

- CLASSIFICATION ETALONS**
- NATIONAL DE RACE**
Poulinières
suitées, foals, 1,
2 et 3 ans
- NATIONAL DE RACE**
- CHAMPIONNAT SUPREME**

ROND EN BOIS

- 3 ANS**
SPORT - WELSH - MÂLES
Saut
en liberté
- 3 ANS**
SPORT - WELSH
FEMELLES & HONGRES
SECTION E
Saut
en liberté

CARRIÈRE DE DIANE



GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

CYCLE LIBRE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE AU 9/06/2026

VENREDI 28 AOÛT

PETIT PARQUET

détente Puits
du Cormier

CL2
6 ANS
Épreuve 1

CL1
4 ANS
Épreuve 1

CARRIERE DES PRINCES

détente
Spring Garden

CL1
5 ANS
Épreuve 1

CL2
5 ANS
Épreuve 1

TERRAIN D'HONNEUR

détente
O'delant

CL3
6 ANS
Épreuve 1

SOIRÉE/ANIMATIONS

SUITE PAGE SUIVANTE >

GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

CYCLE LIBRE - FONTAINEBLEAU 2026

SAMEDI 29 AOÛT

PETIT PARQUET

détente Puits
du Cormier

CL2
5 ANS
Épreuve 2

CL1
4 ANS
Petite Finale

CL1
5 ANS
Petite Finale

CARRIÈRE DES PRINCES

détente
Spring Garden

CL3
6 ANS
Épreuve 2

 **RDP ÉPREUVE**

CL1
4 ANS
Finale

 **RDP CL1 4**

CL1
5 ANS
Finale

 **RDP CL1 5**

TERRAIN D'HONNEUR

détente
O'delant

CL2
6 ANS
Épreuve 2

SOIRÉE/ANIMATIONS

SUITE PAGE SUIVANTE >


GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

CYCLE LIBRE - FONTAINEBLEAU 2026


DIMANCHE 31 AOÛT

**PETIT
PARQUET**
détente Puits
du Cormier

**CL2
5 ANS**
Petite Finale

 **RDP ÉPREUVE**

**CL2
6 ANS**
Petite Finale


 **RDP ÉPREUVE**

**CARRIÈRE
DES PRINCES**
détente
Spring Garden

**CL3
6 ANS**
Petite Finale

 **RDP ÉPREUVE**

**CL2
5 ANS**
Finale

 **RDP CL2 5**

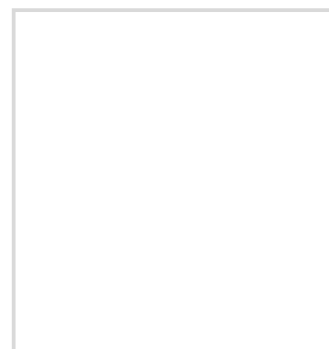
détente O'delant

**CL2
6 ANS**
Finale


 **RDP CL2 6**

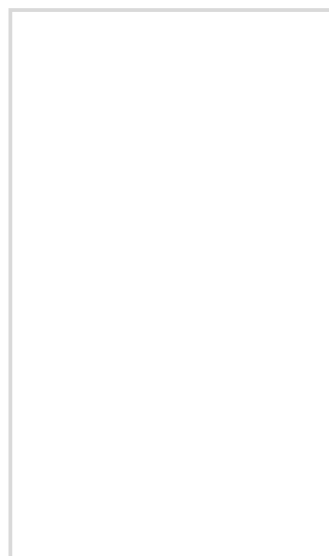
Rond de présentationn
**FOALS
ADECSIF**

**TERRAIN
D'HONNEUR**
détente
O'delant



**CL3
6 ANS**
Finale

 **RDP CL3 6**



GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

CYCLE CLASSIQUE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE AU 09/06/2026

LUNDI 31 AOÛT

**SPRING
GARDEN**

**CARRIÈRE
DE DIANE**

**2 ANS ET
3 ANS**

Femelles
Selle
Français

**4 ANS
MODÈLE**

SUITE PAGE SUIVANTE >

GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

CYCLE CLASSIQUE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE

MARDI 1ER SEPTEMBRE

**CARRIÈRE
DE DIANE**

**CARRIÈRE
DES PRINCES**

**PETIT
PARQUET**

**SPRING
GARDEN**

détente
Odelant

détente Puits
du Cormier

4 ANS
ENTIERS
HONGRES
JUMENTS

MODÈLE

4 ANS
HONGRES
ENTIERS
Qualificative

4 ANS
JUMENTS
Qualificative

**2 ANS ET
3 ANS**
Femelles
Selle
Français

SUITE PAGE SUIVANTE >

GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

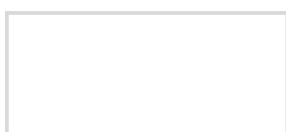
CYCLE CLASSIQUE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

TERRAIN D'HONNEUR

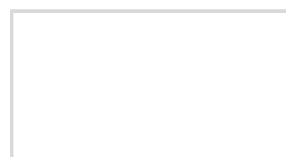
détente
O'Delant



4 ANS
JUMENTS
Finale

4 ANS
ENTIERS
Finale

 **RDP 4 ANS**



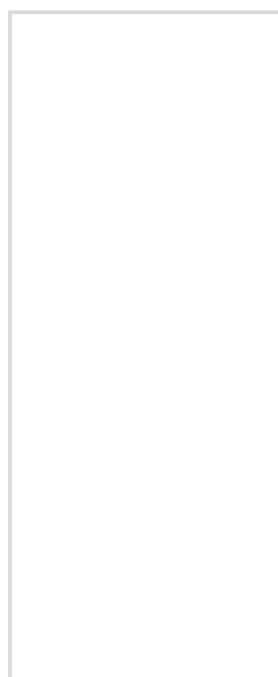
6 ANS
HONGRES
Qualificative 1

CARRIÈRE DES PRINCES

détente
Spring garden

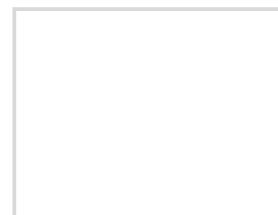
4 ANS
Petite finale

4 ANS
HONGRES
Finale



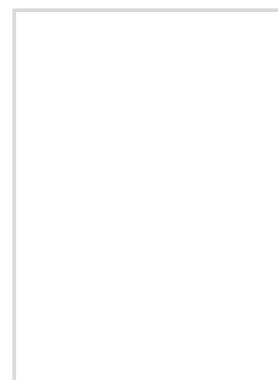
PETIT PARQUET

détente Puits
du Cormier



6 ANS
JUMENTS
Qualificative 1

6 ANS
ENTIERS
Qualificative 1



SUITE PAGE SUIVANTE >

GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

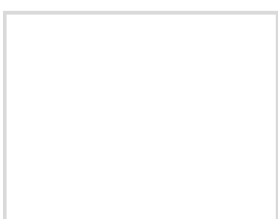
CYCLE CLASSIQUE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE

JEUDI 3 SEPTEMBRE

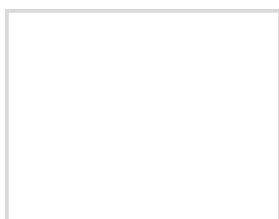
TERRAIN D'HONNEUR

détente
O'delant



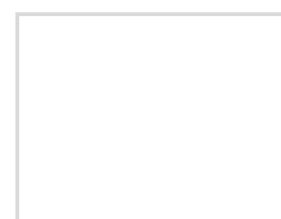
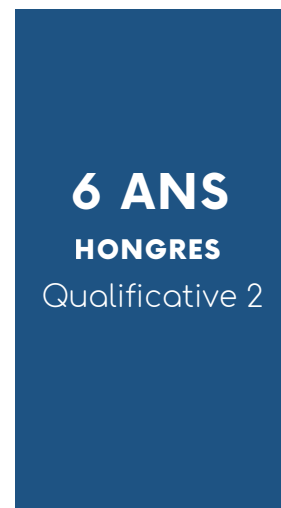
CARRIÈRE DES PRINCES

détente
Spring Garden



PETIT PARQUET

détente Puits
du Cormier



SUITE PAGE SUIVANTE >

GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

CYCLE CLASSIQUE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

**CARRIÈRE
DE DIANE**

**TERRAIN
D'HONNEUR**

**CARRIÈRE
DES PRINCES**

**PETIT
PARQUET**

détente
O'delant

détente
Spring garden

détente Puits
du Cormier

6 ANS

**ENTIERS
HONGRES**

MODELE

7 ANS

Qualificative 2

5 ANS

JUMENTS
Qualificative 2

6 ANS

JUMENTS
Qualificative 2

5 ANS

ENTIERS
Qualificative 2

6 ANS

JUMENTS

MODELE

5 ANS

HONGRES
Qualificative 2

SUITE PAGE SUIVANTE >

GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

CYCLE CLASSIQUE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

**CARRIÈRE
DE DIANE**

**TERRAIN
D'HONNEUR**

**CARRIÈRE
DES PRINCES**

**PETIT
PARQUET**

détente
O'delant

détente
Spring Garden

détente Puits
du Cormier

5 ANS

ENTIERS
HONGRES
JUMENTS

MODELE

6 ANS

JUMENTS
Finale

6 ANS

Petite finale

6 ANS

HONGRES
Finale

6 ANS

ENTIERS
Finale

5 ANS

Petite finale

HUNTER



RDP 6 ANS

SUITE PAGE SUIVANTE >

GRANDE SEMAINE DE CSO ET HUNTER

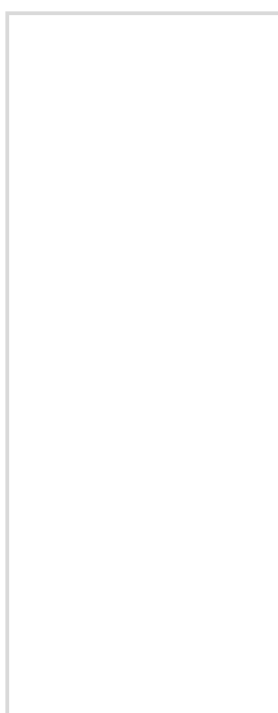
CYCLE CLASSIQUE - FONTAINEBLEAU 2026

PLANNING PROVISOIRE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

TERRAIN D'HONNEUR

détente
O'delant



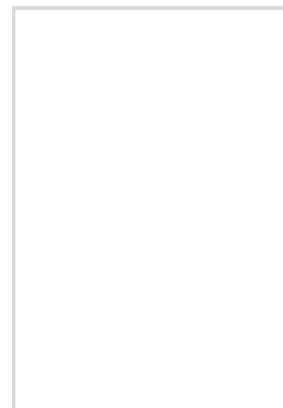
RDP 7 ANS

CARRIÈRE DES PRINCES

détente
Spring garden



RDP 5 ANS



PETIT PARQUET

détente Puits
du Cormier



ANNEXE :

LES REGLEMENTS



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

SAUT D'OBSTACLES



RÈGLEMENT

épreuves jeunes chevaux

Rectificatifs applicables au 1er janvier 2026

Rectificatifs applicables au 26 mars 2026

Rectificatifs applicables au 7 avril 2026

Rectificatifs applicables au 4 juin 2026

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu



Table des matières

1	Conditions d'organisation	5
1.1	Terrain(s) et équipements	5
1.1.1	Pistes.....	5
1.1.2	Matériel	5
1.2	Officiels de compétition	5
1.2.1	Niveau requis.....	5
1.2.2	Éthique et déontologie	6
1.3	Autres référents	7
1.3.1	Représentant des cavaliers.....	7
1.3.2	Vétérinaires et maréchal ferrant.....	7
1.3.3	Secours	7
2	Epreuves	7
2.1	Liste des épreuves de la discipline	7
2.1.1	Circuit Formation.....	7
2.1.2	Circuit Cycle Classique	8
2.1.3	Circuit Cycle Libre	8
2.2	Barèmes d'épreuve	9
2.3	Conditions de rattrapages et/ou de changement d'épreuve.....	9
2.3.1	Généralités	9
2.3.2	Rattrapage d'engagement sur les épreuves régionales	9
2.3.3	Changement d'épreuve sur les concours régionaux	9
3	Conditions de participation	10
3.1	Participation des Jeunes Chevaux	10
3.1.1	Conditions d'accès.....	10
3.1.2	Épreuves autorisées	13
3.2	Participation des cavaliers.....	15
3.2.1	Conditions d'accès et participation	15
3.2.2	Conditions de modification	15
3.2.3	Tenue et protection.....	16
3.3	Harnachement, embouchures et aides du cavalier.....	16
3.3.1	Embouchures.....	16
3.3.2	Muserolles	19
3.3.3	Enrênements	20



3.3.4	Protections	22
3.3.5	Masques et Bonnets	23
3.3.6	Éperons, cravaches et stick	23
4	Déroulement	24
4.1	Particularités du jugement des épreuves d'élevage	24
4.2	Ordre de passage et gestion du paddock.....	25
4.3	Épreuves régionales	26
4.3.1	Épreuves régionales Cycle Classique	26
4.3.1	Épreuves régionales de Formation.....	26
4.3.2	Épreuves régionales du Cycle libre.....	27
5	Finales Nationales.....	29
5.1	Cycle Classique 4 ans	29
5.1.1	Conditions de qualification.....	29
5.1.2	Sélection	31
5.1.3	Déroulement	31
5.1.4	Pénalité et classement	32
5.2	Cycle Classique 5 ans	34
5.2.1	Conditions de qualification.....	34
5.2.2	Sélection	36
5.2.3	Déroulement	36
5.2.4	Pénalité et classement	38
5.3	Cycle Classique 6 ans	40
5.3.1	Conditions de qualification.....	40
5.3.2	Sélection	42
5.3.3	Déroulement	42
5.3.4	Pénalité et classement	44
5.4	Cycle libre 1 ^{ère} année	46
5.4.1	Conditions de qualification.....	46
5.4.2	Déroulement	47
5.4.3	Pénalité et classement	48
5.5	Cycle libre 2 ^{ème} année.....	49
5.5.1	Conditions de qualification.....	49
5.5.2	Déroulement	50
5.5.3	Pénalité et classement	51



5.6	Cycle libre 3 ^{ème} année.....	51
5.6.1	Conditions de qualification.....	51
5.6.2	Déroulement	52
5.6.3	Pénalité et classement	53
6	Normes techniques	54
6.1	Parcours.....	54
6.1.1	Cotes.....	54
6.1.2	Partage de la saison de concours	57
6.1.3	Tracé – Foulées.....	57
6.2	Matériel	57
6.3	Conditions et recommandations techniques	58



Préambule :

Les épreuves de Saut d'Obstacles sont réparties en trois types d'épreuves différents pour jeunes chevaux de 4, 5 et 6 ans :

- Epreuves Formation ;
- Le Cycle Classique ;
- Le Cycle Libre.

Ils ont pour objet de distinguer les jeunes chevaux les plus aptes à cette discipline.

1 CONDITIONS D'ORGANISATION

Les conditions d'organisation et de gestion sont spécifiées au règlement général de la SHF et dans le cahier des charges organisateur de la discipline.

Sauf dérogation de la SHF, les épreuves de Cycle Libre sont organisées le samedi et le dimanche et/ou jours fériés.

1.1 Terrain(s) et équipements

1.1.1 Pistes

Les terrains de détente et de compétition doivent répondre aux conditions suivantes :

- Piste en herbe (100x50) ou sable (80x50) minimum ;
- Paddock 60x40 minimum ;
- Des moyens d'entretien des terrains adaptés (barre-rouleau-lames).

Une double chicane est autorisée pour l'ouverture/fermeture de piste.

1.1.2 Matériel

Les obstacles pour jeunes chevaux doivent inciter au respect. Le parc doit respecter les normes indiquées au point 6 de ce règlement.

1.2 Officiels de compétition

1.2.1 Niveau requis

1.2.1.1 Epreuves régionales de Cycle Classique

Le jury des épreuves du Cycle Classique comprend :



- un président de jury de niveau minimum National et à jour de la formation SHF,
- un assesseur de niveau minimum National ou habilité par la S.H.F. Le deuxième assesseur (obligatoire si plus de 200 engagés par jour) doit être de niveau minimum Candidat National,
- Un chronométrateur (conditions précisées au cahier des charges).

Le chef de piste doit être habilité Cycle Classique SHF.

Le commissaire au paddock doit être de niveau minimum National et à jour de la formation SHF.

1.2.1.2 Epreuves régionales Formation

Le jury des épreuves de Formation comprend :

- un président de jury de niveau minimum National.

Le chef de piste doit être habilité Cycle Classique SHF.

Le commissaire au paddock doit être de niveau minimum National.

1.2.1.3 Epreuves régionales de Cycle Libre

Le jury des épreuves du Cycle Libre comprend :

- un président de jury de niveau minimum National ;
- un ou plusieurs assesseurs de niveau minimum Candidat National ;
- un chronométrateur (conditions précisées au cahier des charges).

Le commissaire au paddock doit être de niveau minimum National.

Tous les chefs de piste agréés Cycle Classique ou au minimum de niveau National Élite sont obligatoirement agréés Cycle Libre.

1.2.2 Éthique et déontologie

Les officiels de compétition officiant dans les épreuves SHF représentent la Société Hippique Française sur les terrains de concours. A ce titre, ils sont vecteurs de l'image de la SHF.

Ils s'engagent à respecter le présent règlement, ainsi que le règlement général de la SHF. Par ailleurs, les officiels SHF ont un devoir de réserve et de retenue en public concernant la SHF, ses concours et son règlement. La SHF est à l'écoute des officiels concernant des points de désaccord éventuels portés à son attention.



1.3 Autres référents

1.3.1 Représentant des cavaliers

Sur chaque concours CSO comportant des épreuves de Cycle Classique, le Président du jury, nomme un représentant des cavaliers parmi la liste des représentants des cavaliers par régions détaillée sur le site www.shf.eu. Ce représentant a pour mission d'agir comme intermédiaire entre les concurrents et les officiels pour toute affaire directement liée à l'organisation et au déroulement du concours. Le nom du cavalier doit être affiché sur le tableau d'affichage.

1.3.2 Vétérinaires et maréchal ferrant

Le cahier des charges organisateur détermine les conditions d'intervention du service vétérinaire et maréchal-ferrant.

1.3.3 Secours

Les prescriptions relatives aux services de secours sont indiquées au règlement général des épreuves d'élevage, au point 2.1.5.

2 EPREUVES

2.1 Liste des épreuves de la discipline

2.1.1 Circuit Formation

Le circuit Formation est constitué de cinq niveaux d'épreuve :

- Formation 90-95cm : épreuve ouverte aux chevaux/poneys de 4, 5 & 6 ans ;
- Formation 1 : épreuve ouverte aux chevaux/poneys de 4, 5 & 6 ans ;
- Formation 2 : épreuve ouverte aux chevaux/poneys de 4, 5 et 6 ans ;
- Formation 3 : épreuve ouverte aux chevaux/poneys de 5 et 6 ans ;
- Formation 4 : épreuve ouverte aux chevaux/poneys de 6 ans.

Les performances **et les engagements** du circuit Formation ne sont pas publics sur FFECompét (uniquement visibles par l'engageur).



2.1.2 Circuit Cycle Classique

2.1.2.1 Epreuves SHF

Pour chaque génération de jeunes chevaux de 4, 5 et 6 ans, le Cycle Classique comporte :

- des épreuves régionales ;
- une finale nationale.

Le circuit Cycle Classique s'organise par catégorie d'âge :

- 4 ans ;
- 5 ans ;
- 6 ans.

Sur les épreuves régionales 4 ans, 5 ans et 6 ans et les épreuves Finales Nationales, les chevaux quelle que soit leur race concourent dans des épreuves communes.

2.1.2.2 Épreuves Jeunes Chevaux organisées lors de CSI en France

2.1.2.2.1 Chevaux de 5 ans

Ces épreuves ne sont pas qualificatives pour accéder à la finale nationale mais sont comptabilisées dans les quotas de tours maximum avant finale.

2.1.2.2.2 Chevaux de 6 ans

Lors des CSI en France seules les épreuves de type Grand Prix avec barrage, uniquement la phase 1 avant barrage, sont qualificatives pour la finale nationale – ces épreuves sont comptabilisées dans les quotas maximums d'épreuves Cycle Classique Qualification. Le détail est disponible dans le point 5- Finales Nationales de ce règlement.

Les autres épreuves FEI rentrent dans les quotas totaux de tours.

2.1.3 Circuit Cycle Libre

Le Cycle Libre se déroule sur trois niveaux d'épreuve :

- le Cycle libre 1 - 0.95m pour chevaux de 4, 5 & 6 ans ;
- le Cycle libre 2 - 1.05m pour chevaux de 5 et 6 ans ;
- le Cycle libre 3 - 1.15m pour chevaux de 6 ans.

Une Finale Régionale par catégorie d'âge peut être organisée dans les régions.



2.2 Barèmes d'épreuve

Dans les concours pour jeunes chevaux, chaque épreuve de saut d'obstacles est jugée selon le barème F.F.E. indiqué au paragraphe correspondant :

- barème A sans chronomètre sans barrage ;
- barème A au chronomètre ;
- barème A au chronomètre avec barrage au chronomètre ;

Les épreuves de formation sont toutes proposées au format WarmUp (100 à 120 secondes allouées par cavalier sur la piste – temps communiqué par l'organisateur).

2.3 Conditions de rattrapages et/ou de changement d'épreuve

2.3.1 Généralités

Les rattrapages et changements d'épreuve sont possible jusqu'à la veille 19h de l'épreuve à courir exclusivement sur FFECOMPET.

Les conditions financières sont fixées dans la note financière disponible sur www.shf.eu.

2.3.2 Rattrapage d'engagement sur les épreuves régionales

Les engagements terrain sont interdits. Seuls les rattrapages d'engagement sont possibles, sur FFECOMPET avant 19h la veille de l'épreuve à courir et dans la limite des quotas admis (300 chevaux par piste, par jour).

2.3.3 Changement d'épreuve sur les concours régionaux

2.3.3.1 Vers un niveau inférieur

La possibilité est offerte au cavalier de faire partir dans une épreuve de niveau inférieur un cheval initialement engagé dans une épreuve sans que cela n'entraîne aucune modification sur les droits d'engagement qui restent acquis. Ce changement s'effectue sur FFECOMPETT avant 19h la veille de l'épreuve à courir et dans la limite des quotas admis (300 chevaux par piste, par jour).

2.3.3.2 Vers un niveau supérieur

Un cheval initialement engagé dans une épreuve de Formation peut s'engager dans une épreuve de Formation supérieure ou dans une épreuve de Cycle Classique. Ce changement s'effectue sur FFECOMPETT avant 19h la veille de l'épreuve à courir et dans la limite des quotas admis (300 chevaux par piste, par jour). Les conditions financières associées à ces changements sont précisées dans la note financière disponible sur www.shf.eu.



3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 Participation des Jeunes Chevaux

3.1.1 Conditions d'accès

3.1.1.1 Cycle Classique

Un droit de participation (défini à l'article 3.1 du règlement général) peut être demandé pour pouvoir engager un équidé en épreuve Cycle Classique.

3.1.1.1.1 Épreuves régionales Cycle Classique 4 ans

Pour participer aux épreuves régionales de CSO Cycle Classique 4 ans, un jeune cheval de 4 ans doit :

- répondre aux conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général (jeunes chevaux autorisés).
- n'avoir pas pris part, dans l'année, à plus de 2 épreuves FFE.

Le nombre de participation est limité à la fois par concours et par jour, voir article 3.2 du Règlement Général. Un quota par saison est également à respecter pour permettre la qualification à la finale.

3.1.1.1.2 Épreuves régionales Cycle Classique 5 ans

Pour participer aux épreuves régionales de CSO Cycle Classique 5 ans, un jeune cheval de 5 ans doit :

- répondre aux conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général (jeunes chevaux autorisés).

Le nombre de participation est limité à la fois par concours et par jour, voir article 3.2 du Règlement Général.

3.1.1.1.3 Épreuves régionales Cycle Classique 6 ans

Pour participer aux épreuves régionales de CSO Cycle Classique 6 ans, un jeune cheval de 6 ans doit :

- répondre aux conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général (jeunes chevaux autorisés).

Le nombre de participation est limité à la fois par concours et par jour, voir article 3.2 du Règlement Général.



3.1.1.2 Formation

Pour participer aux épreuves régionales de CSO Formation, un jeune cheval doit répondre aux conditions définies à l'article 3.1 du Règlement Général (jeunes chevaux autorisés).

	Formation 90-95 cm	Formation 1	Formation 2	Formation 3	Formation 4
4 ans	Oui				
5 ans	Oui				
6 ans	Oui				
Qualificatif pour finales Cycle Classique	Non				
Qualificatif pour finales Cycle Libre et jeunes poneys	Non				
Limitation par jour et par concours	Le nombre de participation est limité à la fois par concours et par jour, voir article 3.2 du règlement général				

3.1.1.3 Cycle Libre

3.1.1.3.1 Épreuves régionales de Cycle Libre

Un cheval de 4, 5 ou 6 ans peut alterner les circuits cycle libre, cycle classique, formation et les épreuves fédérales dans la limite des quotas d'épreuves autorisées avant la finale nationale.

Le nombre de participation est limité à la fois par concours et par jour, voir article 3.2 du Règlement Général.

Les gains des épreuves fédérales ou du Cycle Classique ne sont pas pris en compte pour la finale de Cycle Libre.

	4 ans	5 ans	6 ans
Cycle Libre 1	Oui	Oui	Oui
Cycle Libre 2		Oui	Oui
Cycle Libre 3			Oui

Un cheval de 5 ans quel que soit son année de compétition, peut alterner dans l'année des épreuves de CL1 et des épreuves de CL2.



Un cheval de 6 ans quel que soit son année de compétition, peut alterner dans l'année des épreuves de CL1 et des épreuves de CL2 et es épreuves de CL3.

3.1.1.3.2 Finales Régionales de Cycle Libre

Les critères de participation sont les mêmes que ceux des épreuves régionales.

Un cheval ne peut participer qu'à une seule Finale régionale. Un cheval qui participe à une finale régionale devra concourir dans le même niveau d'épreuve à la finale nationale.

La participation à une Finale régionale n'est pas obligatoire, mais elle donne lieu à des points de bonifications lors de la finale.

L'année de compétition est déterminée de la façon suivante :

- sur une année civile ;
- dans la discipline concernée ;
- toutes épreuves confondues : SHF, FFE, FEI.

Exemple : un cheval de 5 ans qui a participé dans son année de 4 ans à une épreuve fédérale de CSO, devra obligatoirement concourir dans une épreuve dite « deuxième année ».

Un cheval pourra être surclassé dans sa classe d'âge.

Exemple : un cheval de 5 dans sa première année de compétition pourra participer aux épreuves ouvertes aux chevaux dans leur deuxième année de compétition.

	4 ans	5 ans	6 ans
Finale R. Cycle Libre 1/4	Oui		
Finale R. Cycle Libre 1/5		Oui, si 1 ^{ère} année de compétition	
Finale R. Cycle Libre 2/5		1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année de compétition	
Finale R. Cycle Libre 2/6			1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année de compétition
Finale R. Cycle Libre 3			1 ^{ère} , 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année de compétition



3.1.2 Épreuves autorisées

3.1.2.1 Alternance CC/CL

3.1.2.1.1 Cycle Classique

Au cours de l'année, les chevaux de 4, 5 et 6 ans peuvent alterner des épreuves du Cycle Libre, du Cycle Classique, Formation et des épreuves fédérales.

4 ans	Cycle Libre et Cycle Classique et Formation et 2 épreuves fédérales
5 ans	Cycle Libre et Cycle Classique et Formation et épreuves fédérales
6 ans	

3.1.2.1.2 Cycle Libre

Au cours de l'année, les chevaux de 4, 5 et 6 ans peuvent alterner des épreuves du Cycle Libre, du Cycle Classique, Formation et des épreuves fédérales.

4 ans	Cycle Libre et Cycle Classique et Formation et épreuves fédérales
5 ans	
6 ans	

3.1.2.2 Nombre d'épreuves/tours autorisés

3.1.2.2.1 Nombre d'épreuves autorisées par jour

Un jeune cheval ne peut pas disputer plus d'un parcours par épreuve. Le nombre d'épreuves autorisées par jour est précisé au point 3.2.3 du règlement général.



3.1.2.2.2 Nombre d'épreuves autorisées par concours

En sus des restrictions par jour, le nombre d'épreuves est limité par concours en **Cycle Classique** :

Chevaux de 4 ans :

Limitation par concours de 2 jours :			
	J1	J2	
2 épreuves Cycle Classique	CC	CC	
2 épreuves Formation	F	F	
	F+F	/	
	/	F+F	

Chevaux de 5 et 6 ans :

Limitation par concours de 2 jours :			
	J1	J2	
2 épreuves Cycle Classique	CC	CC	
3 épreuves Formation	F+F	F	
2 épreuves Formation + 1 épreuve Cycle Classique	F+F	CC	
Limitation par concours de 3 jours et plus :			
	J1	J2	J3
2 épreuves Cycle Classique	Q	Q	/
3 épreuves Formation	F+F	F	/
	F	F	F
2 épreuves Formation + 1 épreuve Cycle Classique	F	F	Q
1 épreuve Formation + 2 épreuves Cycle Classique	F	Q	Q



3.1.2.2.3 Nombre d'épreuves autorisées par an

La qualification à la finale est conditionnée par des quotas de tours, entre le 1^{er} janvier de l'année et la veille des épreuves de la finale.

Ces quotas sont détaillés au point 5 (Finales Nationales) de ce règlement.

3.2 Participation des cavaliers

3.2.1 Conditions d'accès et participation

3.2.1.1 Adhésion SHF

L'adhésion du cavalier à la SHF pour l'année en cours est obligatoire ou facultative en fonction du circuit. Le détail est disponible à l'article 4.1 du règlement général des épreuves d'élevage.

3.2.1.2 Niveau de licence

Le détail du niveau minimum de licence requis pour participer aux épreuves de Cycle Classique, Formation et Cycle Libre est disponible à l'article 4.2.1 du règlement général.

3.2.1.3 Nombre de chevaux/poneys autorisés par cavalier et par épreuve

Le nombre maximum d'équidé autorisé dépend du circuit de compétition (classique, formation ou libre). Le détail est disponible à l'article 4.2.4 du règlement général.

3.2.1.4 Nombre de parcours effectués dans l'année

Pour participer à la finale de Cycle libre, un cavalier devra avoir effectué un maximum de 100 tours en CSO (SHF – y compris épreuves de formation, FFE, FEI) entre le 1^{er} janvier et jusqu'à la date clôture des engagements de la finale pour pouvoir participer à la finale Cycle Libre.

Un cavalier ayant couru la finale de CSO Cycle Libre ne pourra pas participer à la finale Cycle Classique 5 ans ou 6 ans.

3.2.2 Conditions de modification

Les changements de monte peuvent être autorisés en fonction du niveau de l'épreuve (régionale ou finale). Le détail est disponible à l'article 4.2.6 du règlement général.



3.2.3 Tenue et protection

Le port d'un gilet AIRBAG est fortement conseillé lors des épreuves de CSO de la SHF.

En épreuves régionales de saut d'obstacles pour jeunes chevaux/poneys, les tolérances suivantes sont admises par rapport au règlement F.F.E. :

- culotte beige ou gris clair ;
- chemise de couleur avec col blanc en cas de port de la veste ;
- chemise entièrement blanche en cas d'absence de la veste ;

Lors des finales (régionales et nationales) de saut d'obstacles, la tenue devra comporter les éléments suivants :

- culotte blanche ;
- chemise et cravate (col rond autorisé pour les femmes) ;
- chemise de couleur avec col blanc en cas de port de la veste ;
- chemise entièrement blanche en cas d'absence de la veste.

L'apposition d'un élément extérieur à une protection céphalique et notamment d'une caméra embarquée est autorisée, sur le casque ou toute partie du corps du cavalier ou du poney/cheval, sous la responsabilité du concurrent. Un officiel de compétition peut toutefois interdire un équipement jugé dangereux pour le concurrent ou son équidé.

3.3 Harnachement, embouchures et aides du cavalier

Si l'emploi d'embouchures, d'enrênements ou harnachements particuliers est autorisé par les articles qui suivent, il est rappelé que leur utilisation pourra être contrôlé et leur mauvaise utilisation sanctionnée par des personnes dûment habilitées.

3.3.1 Embouchures

Le mors est obligatoire. **Une paire de rênes doit être obligatoirement attachée au mors.**

Il est fortement conseillé d'utiliser pour les épreuves d'élevage un filet simple ou une bride complète sans martingale.

3.3.1.1 Cycle Classique et Formation

- Les mors peuvent être en métal, caoutchouc, résine, synthétique ou recouverts de cuir **ou de latex** ;
- Pour les mors en métal, seuls les canons arrondis et lisses sont autorisés ;
- Attacher la langue est interdit ;
- Le diamètre minimum du canon au niveau de la commissure des lèvres est de 1,4 cm ;
- Les embouchures autorisées doivent avoir **une branche inférieure ou égal à 15 cm** ;



- Les rondelles doivent être plates et lisses sur les deux faces, mobiles et dissociées du canon, des montants du filet et de la muserolle ;
- **Les protège-barres sont interdits** (cf schéma ci-dessous) ;



3.3.1.1.1 Cycle classique 6 ans et Formation 4

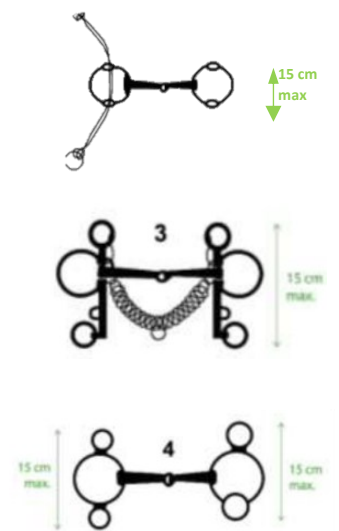
Les embouchures autorisées sont celles définies sur le règlement CSO FEI 2026.

3.3.1.1.2 Cycle classique 4 et 5 ans, Formations (hors Formation 4)

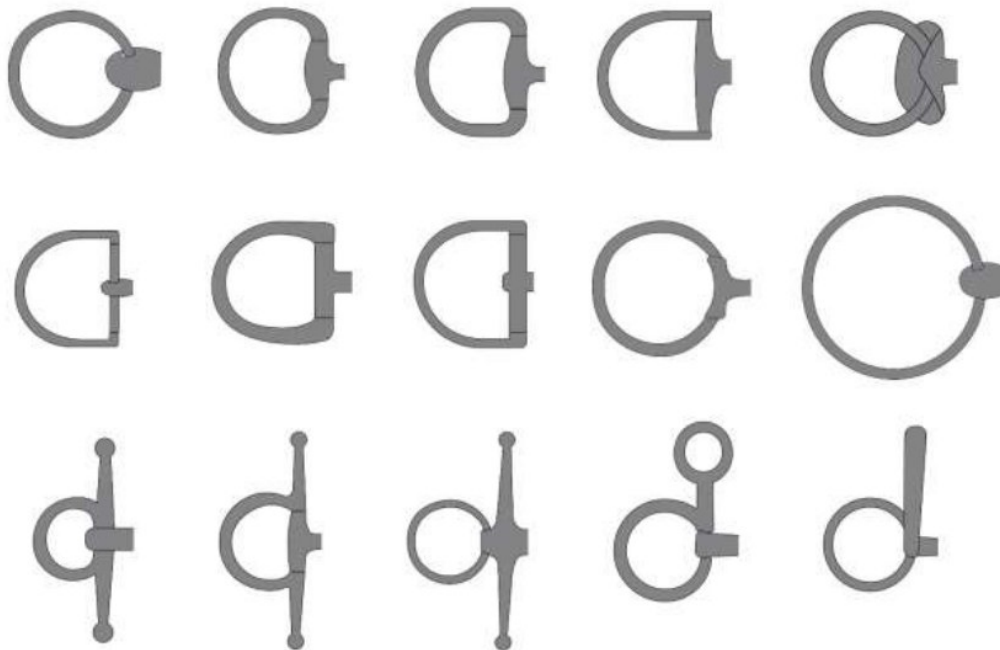
Les doubles brisures, passages de langue, canons droits sont autorisés sur toutes ces embouchures.

Type de mors autorisé :

- Mors à effet trio, avec ou sans ailettes
- Releveur autorisé uniquement avec 4 rênes ou des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. Anneaux de 15 cm maximum.
- Pelham autorisé uniquement avec 4 rênes ou des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. Branches de 15 cm maximum.
- Pessoa sans gourmette autorisé uniquement avec 4 rênes ou des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. Hauteur totale des 3 anneaux de 15 cm maximum.
- Mors à boules
- **Hackamore seul ou combiné avec un mors simple (anneaux et canons autorisés selon la liste ci-dessous)**
- Bride (détail des mors ci-dessous)



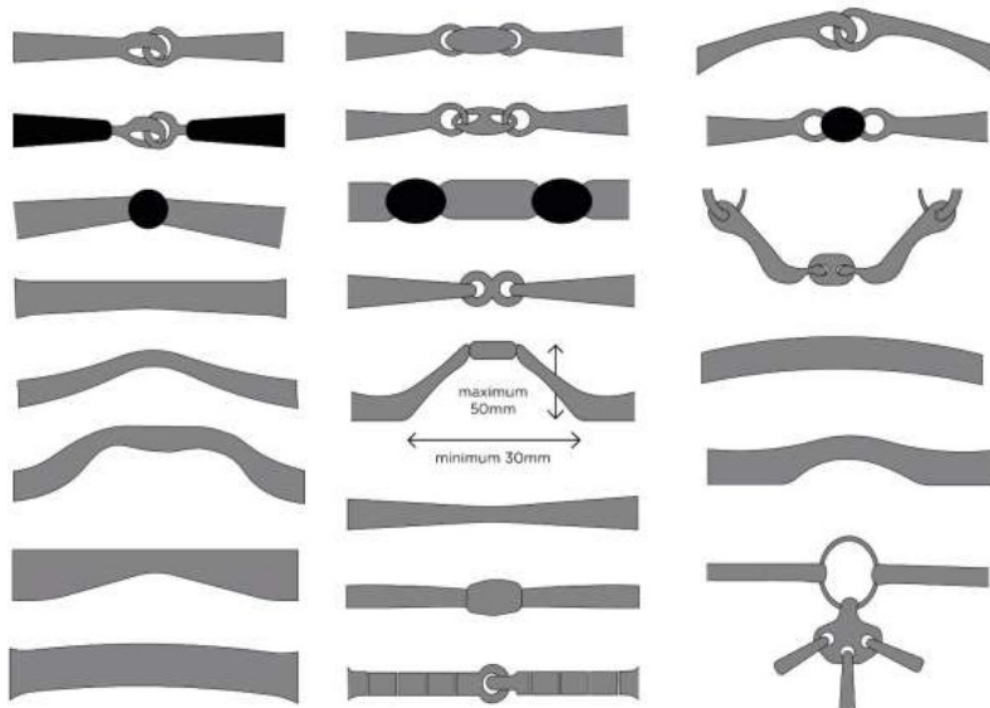
Liste des anneaux autorisés pour le filet simple :








Liste des canons autorisés pour le filet simple :

Les doubles brisures, passages de langue, canons droits sont autorisés sur toutes ces embouchures. Toutes les parties du canon doivent être dans tous les cas être arrondies et lisses.

Les canons déportés sont autorisés s'ils restent combinés avec les embouchures autorisées.



Spécificités bride :

<p>Anneaux autorisés pour le mors de filet de la bride</p> 	<p>Branches autorisées pour le mors de bride</p> 
<p>Canons autorisés pour le mors de filet de la bride</p> 	<p>Canons autorisés pour le mors de bride</p> 
	<p>Gourmettes et protège-gourmette autorisés</p> 

3.3.1.2 Cycle libre

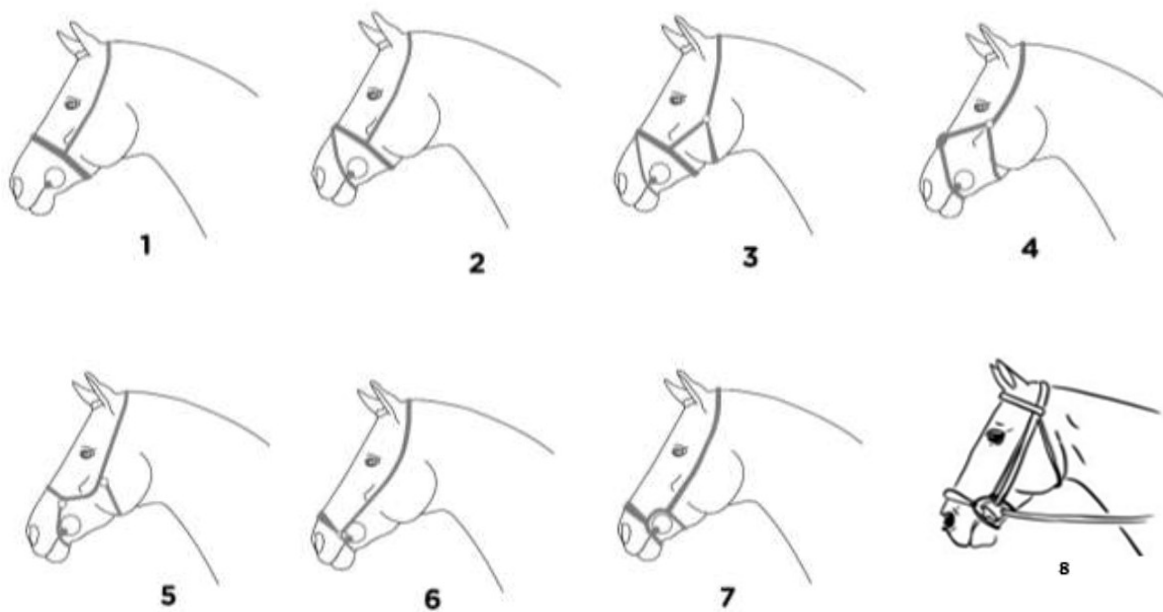
Pour toutes les classes d'épreuve du Cycle Libre, les autorisations des embouchures sont les mêmes que pour le cycle Classique pour les chevaux de 4 et 5 ans (et les formations hors Formation 4) à l'exception des hackamores, qui sont interdits.

3.3.2 Muserolles

La partie de la muserolle qui est au contact du chanfrein, doit avoir un profil plat. La muserolle en corde, torsadée ou non est interdite, quelle qu'en soit la matière. Avec la bride, seule la muserolle française est autorisée.

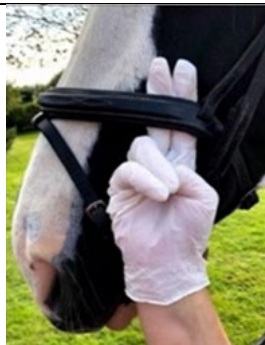
Les muserolles autorisées sont les suivantes :

1. Muserolle française
2. Muserolle combinée
3. Stotzem
4. Muserolle croisée sur le chanfrein
5. Micklem (sans clip relié au mors)
6. Muserolle allemande
7. Muserolle en Y (Uniquement autorisée pour le Cycle Classique et Formation)
8. **Muserolle Collegiate ComFITec**



Les muserolles (n°1, 2 et 3) doivent être positionnées entre 2 et 4 cm en dessous de l'apophyse zygomatique. La partie haute de la muserolle croisée (n°4) doit être placée entre 2 et 4 cm au-dessus de l'arête de l'apophyse zygomatique. Cette distance est nécessaire pour ne pas l'irriter.

La muserolle est ajustée sans serrer, c'est-à-dire permettant le passage de deux doigts sur le côté à hauteur de l'apophyse zygomatique du poney/cheval



Un serrage excessif est considéré comme un mauvais traitement et peut être éliminatoire. Un outil de contrôle agréé FEI peut être utilisé



3.3.3 Enrênements

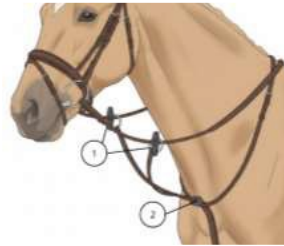
Tout enrênement, fixe ou coulissant dans les anneaux du mors, type gogue, rênes Allemandes, Colbert ne sont pas autorisés pour sauter et interdits sur la piste de compétition sauf pour la remise des prix.

20

3.3.3.1 Martingales

La martingale à anneaux est autorisée avec collier et arrêttoir.

- Une seule martingale est autorisée par cheval
 - La martingale fixe est autorisée à la détente pour toutes les épreuves de CSO
 - Un seul arrêttoir de martingale par rêne est autorisé (point 1 du schéma). Il doit être positionné entre l'anneau de la martingale et le point d'attache de la rêne au mors ou à la bride.
- L'utilisation d'un arrêttoir au niveau du collier (point 2 du schéma) est recommandée.**



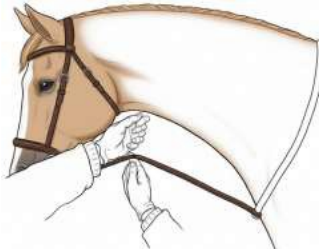
La martingale fixe n'est autorisée que dans les épreuves :

- Formation 90-95cm, Formation 1, Formation 2
- Cycle Classique 4 ans
- Cycle Libre 1ère année (CL1)

Et interdite dans toutes les autres épreuves.

Martingale fixe bien ajustée :

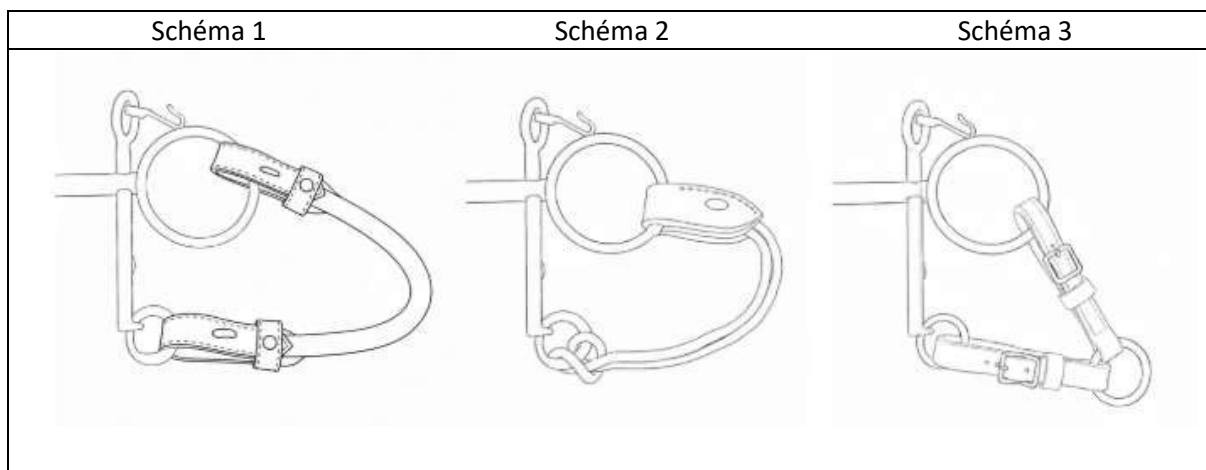
Lorsque le cheval à l'encolure normalement placée, la martingale doit être à la distance d'une main de l'auge.



3.3.3.2 Rênes auxiliaires et alliances

Au maximum deux paires de rênes peuvent être utilisées. Une paire de rêne doit être fixée directement à l'embouchure ou à son alliance. Elles ne peuvent coulisser au travers des anneaux sans être attachées à un point fixe de la bride.

Seules les alliances sans anneaux sont autorisées (schémas 1 et 2). Les alliances avec anneaux sont interdites (schémas 3).



3.3.4 Protections

Le poids des équipements sur un membre (antérieur ou postérieur si autorisé dans les conditions de dérogation précisées au point 3.3.4.1.2) ne doit pas excéder 500 gr (**pesée sortie de piste**), que ce soit sur la piste ou le terrain de détente.

3.3.4.1.1 Membres antérieurs

Le type des protections pour les membres antérieurs est libre.

3.3.4.1.2 Membres postérieurs

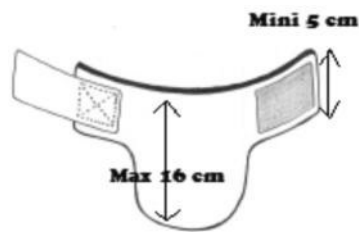
Dans le cadre des concours Cycle Classique CSO, Formation et Cycle Libre CSO (épreuves régionales et Finales), **aucune protection n'est autorisée sur les membres postérieurs** sur la piste comme sur les terrains de détente.

Une dérogation est accordée pour les concours se déroulant sur les terrains en herbe, sur les terrains d'exercice et sur les parcours, seuls les protège-boulets sont autorisés sur les membres postérieurs :

Dans ce cas, les protège-boulets devront respecter les indications suivantes :

- leur face interne n'excède pas 16 cm et la face externe mesure 5 cm minimum ;
- leur intérieur doit être lisse ;
- ils sont constitués d'une seule coque de protection ;
- la partie rigide de la protection est placée sur la face interne du boulet ;
- la seule fixation autorisée est de type velcro non élastique. Aucun crochet, boucle, clip, lanière de fermeture ou autre méthode de fixation n'est autorisé ;
- aucun élément additionnel ne peut être ajouté (les protège-boulets avec bavette caoutchouc sont autorisés).

Schéma de protège-boulet autorisé :



Remarque : la bande de fixation type velcro du protège-boulet ne doit pas être en contact avec le membre du cheval.

3.3.5 Masques et Bonnets

Les bonnets à œillères (bonnets de trotteur – voir photos ci-dessous) sont autorisés à la détente, sur le plat comme aux obstacles, mais interdits sur les pistes de compétition.



Les masques anti-mouches et anti UV, ainsi que les lunettes anti UV, sont autorisés à la détente, uniquement sur le plat, et interdits sur la piste de compétition.

3.3.6 Éperons, cravaches et stick

La taille maximum des éperons est de 4 cm.

La mesure des éperons se fait à partir de la botte ou bottine du cavalier.

Sur les pistes entraînement et de compétition, un seul éperon par botte est autorisé.

La cravache, d'une longueur de 75 cm, est autorisée au paddock comme sur la piste.

Le stick, d'une longueur de maximum 120cm, est uniquement autorisé au paddock pour le travail sur le plat.

4 DEROULEMENT

4.1 Particularités du jugement des épreuves d'élevage

Le jugement des épreuves d'élevage comporte des spécificités, à savoir :

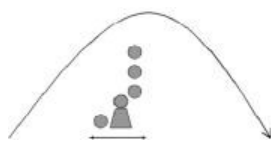
- élimination à la 3ème désobéissance ;
- élimination à la 1ère chute ;
- la pénalité pour dépassement du temps accordé est de 1 point par tranche de 4 secondes.
- la pénalité pour dépassement du temps accordé au barrage est de 1 point par seconde entamée.

Note : les points ci-dessus ne concernent pas les épreuves de Formation qui se courent au format Warm-Up.

Dans les cas non prévus ou non repris dans le règlement S.H.F., il convient de se référer au règlement de saut d'obstacles de la F.F.E en vigueur.

Dérogação du règlement de saut d'obstacles de la F.F.E.

- Un cavalier ayant chuté sans qu'il n'y ait chute du cheval, est autorisé à remonter et sauter un obstacle simple avant de quitter la piste, à moins que le président du jury ne s'y oppose s'il considère la chute suffisamment grave.
- Dans les concours régionaux, le Président du jury pourra autoriser les chevaux éliminés après trois refus à poursuivre leur parcours : pour les chevaux de 4, 5 et 6 ans dans les épreuves Cycle Libre 1ère année. Dans ce cas, au 4ème refus incluant les 3 refus éliminatoires, le cheval devra arrêter son parcours et sortir immédiatement du terrain.
- **En épreuve de Formation, un cheval peut être sorti du parcours dans le cas d'un comportement jugé dangereux ou si le comportement du cavalier est jugé en inadéquation avec le respect du bien-être animal.**
- En épreuve d'élevage, sur les obstacles dont la largeur est de moins de 60 cm et dont l'avant-dernier plan n'excède pas la moitié du dernier plan (cf schéma ci-dessous), la chute du premier plan n'est pas pénalisée.



- Après le coup de cloche du Président du jury, les concurrents disposent de 45 secondes pour franchir la ligne de départ. Le compte à rebours peut être ramené à 30 secondes sur décision du jury **et systématiquement en épreuve de Formation.** Cette modification doit être prévue, annoncée et affichée sur le panneau d'information général avant le début de chaque épreuve. Au bout de 45 secondes, le chronomètre est déclenché même si le concurrent n'a pas franchi la ligne de départ, qu'il s'agisse d'une épreuve à temps imparti ou d'une épreuve dont le classement fait intervenir la vitesse sur le parcours.

4.2 Ordre de passage et gestion du paddock

Dans tous les concours de Saut d'Obstacles organisés par la S.H.F, la règle des « 8 chevaux par quart d'heure » s'appliquera.

L'horaire de début de chaque épreuve et une éventuelle modification du nombre de chevaux par quart d'heure seront indiqués à la rubrique « Horaires et renseignements divers » sur FFE Compet. Les concurrents pourront calculer leur horaire de passage en fonction de leur numéro d'ordre. Ils seront tenus de se présenter au commissaire de paddock pour entrer en piste dans le quart d'heure correspondant à l'horaire ainsi calculé.

Les changements de monte devront impérativement être signalés avant le début de l'épreuve.

Les concurrents qui ne se présenteraient pas dans la tranche horaire impartie seront passibles d'élimination ; si le déroulement des épreuves le permet, le commissaire au paddock pourra attribuer une nouvelle tranche horaire.

A la détente, il est interdit de franchir ou de tenter de franchir un oxer au trot, quelle que soit la hauteur de cet oxer.

A la détente, l'utilisation d'une barre de réglage est interdite.



4.3 Épreuves régionales

4.3.1 Épreuves régionales Cycle Classique

4.3.1.1 Déroulement

Les distances, cotes et construction des obstacles sont précisées au point 6 du règlement.

Les épreuves se déroulent aux barèmes suivants :

		Barème	Vitesse
Cycle Classique 4 ans		Barème A sans chronomètre sans barrage	325 m/mn
Cycle classique 5 ans			350 m/mn
Cycle Classique 6 ans	Epreuve 1	Barème A sans chronomètre sans barrage	350 m/mn
	Epreuve 2	Barème A au chronomètre sans barrage	

4.3.1.2 Classement et prime

Les montants des primes sont précisés dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

4.3.1 Épreuves régionales de Formation

4.3.1.1 Déroulement

	Formation 90-95 cm	Formation 1	Formation 2	Formation 3	Formation 4
Barème	Temps imparti de 100 à 120 secondes* sur la piste Format Warm-Up – pas de prise en compte de résultats				
Cotes et obstacles	Voir point 6 de ce règlement				

*Le temps imparti est au choix de l'organisateur, en fonction du nombre de partants dans la journée.

4.3.1.2 Classement et prime

Aucun classement n'est effectué à l'issue des épreuves de Formation et aucune prime (ou point) n'est attribuée.

Les engagements et performances des épreuves Formation ne sont pas visibles (sauf pour l'engager) sur FFECOMPET.

4.3.2 Épreuves régionales du Cycle libre

4.3.2.1 Déroulement

Les distances, cotes et construction des obstacles sont précisées au point 6 de ce règlement.

4.3.2.1.1 Épreuves régionales

Les épreuves se déroulent au barème suivant :

	Barème	Vitesse
Cycle Libre 1	Barème A sans chronomètre sans barrage	325 m/mn
Cycle Libre 2		350 m/mn
Cycle Libre 3		

4.3.2.1.2 Finale régionale

		Barème	Vitesse
Cycle Libre 1		Barème A sans chronomètre sans barrage	325 m/mn
Cycle Libre 2			350 m/mn
Cycle Libre 3	Epreuve 1	Barème A sans chronomètre sans barrage	
	Epreuve 2	Barème A au chronomètre sans barrage	

4.3.2.2 Classement et prime

Les montants des primes sont précisés dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.



Un seul classement par épreuve et calculé comme suit :

CL1 et CL2 : Cumul des points des 2 épreuves, puis départagé par le classement du Top 100 arrêté la veille des épreuves

CL3 : Cumul des points des 2 épreuves, puis départagé par le chrono de la 2ème épreuve

Les résultats en épreuves Finales régionales génèrent des points de bonification pour le Championnat de la Finale Nationale pour toutes les catégories de cycles libres.

Sur chacune des deux épreuves des Finales régionales, des points de bonification sont obtenus selon le barème suivant :

- parcours sans pénalité : 0,5 point ;
- pénalités $>$ à 0 et \leq à 4 pts : 0,25 point ;



5 FINALES NATIONALES

Pour participer aux Finales Nationales, les jeunes chevaux/poneys devront :

- respecter l'ensemble des critères de qualification,
- avoir été engagés sur FFECOMPET,
- être sélectionnés.

5.1 Cycle Classique 4 ans

5.1.1 Conditions de qualification

5.1.1.1 Points de qualification

5.1.1.1.1 Épreuves qualificatives

Sauf dérogation citées ci-après, seules les épreuves régionales Cycle Classique 4 ans sont qualificatives pour la finale nationale.

5.1.1.1.2 Dérogations

- Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves Style Hunter pour la Cycle Classique aux Finales de Saut d'Obstacles :

Des gains fictifs qualificatifs pour les Finales de CSO sont attribués comme suit :

- Une 1^{ère} prime obtenu en épreuve style Hunter correspond à un gain fictif d'une prime de CSO Cycle Classique.
- Une seule 1^{ère} prime sera retenue, ceci même si le cheval participe à plusieurs épreuves Style Hunter jeunes chevaux dans l'année.

Exemple :

	Nombre	Qualificatif pour la finale
<i>Participation épreuve CSO Cycle classique classé sans pénalité</i>	4	4
<i>Participation épreuve Style Hunter</i>	<i>1^{ère} prime en épreuve Style Hunter</i>	<i>1 (gain fictif)</i>
	<i>2^{ème} prime en épreuve Style Hunter</i>	0
Total épreuves	8	5

- Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves régionales d'élevage 3 ans allures et saut montés pour la qualification aux finales de saut d'obstacles Cycle



Classique 4 ans : les 50% premiers poulains de chaque concours régional de 3 ans montés se verront allouer automatiquement 64 points qualificatifs pour la Finale nationale 4 ans.

- Statut dérogatoire accordé aux mâles de 4 ans ayant été approuvés à la monte dans le stud-book Selle Français et ayant obtenu la confirmation de leur approbation à 3 ans dans le stud-book Selle Français :

⇒ Pour être admis à la Finale Nationale le jeune cheval doit, même s'il est classé au-delà du rang TOP100 demandé, à la veille des épreuves avoir participé à au moins **4 parcours sur le circuit régional Cycle Classique + 2 parcours en épreuve de Formation.**

Cette dérogation ne concerne pas les mâles ayant obtenu un nombre de cartes de saillie limité.

- Statut dérogatoire accordé aux mâles de 3 ans du stud-book Selle Français, qualifiés pour le testage mais non approuvés : ils se verront allouer automatiquement 64 points qualificatifs pour la Finale nationale 4 ans (équivalent à un sans-faute).

- Statut dérogatoire accordé aux étalons de 4 ans du stud-book Anglo-Arabe ayant été labellisés à 3 ans :

⇒ Pour être admis à la Finale Nationale le jeune cheval doit, même s'il est classé au-delà du rang TOP100 demandé, à la veille des épreuves avoir participé à au moins **4 parcours sur le circuit régional Cycle Classique + 2 parcours en épreuve de Formation.**

- Statut dérogatoire accordé aux anglo-arabes de 3 ans qualifiés pour la finale d'élevage anglo-arabe et participant à la finale à l'ensemble des tests (dont le saut monté) : Les chevaux se verront allouer automatiquement 64 points qualificatifs pour la Finale nationale 4 ans (équivalent à un sans-faute).

5.1.1.2 Quotas tours avant finale

La qualification à la finale est conditionnée à des quotas minimum et maximum de tours réalisés entre le 1^{er} janvier et la veille de la finale :

	Epreuves de Formation SHF	Epreuves officielles (toutes disciplines, y compris CSO Cycle Libre, FFE et FEI)	Dont épreuves d'élevage CSO Cycle classique
Cycle Classique 4 ans	Min 2*	Max 16 (dont max 2 FFE)	Max 10

***Les épreuves de formation peuvent être courues à n'importe quel moment de la saison de qualification entre le 1er janvier 2026 et 16 août 2026.**

5.1.2 Sélection

Pour être **qualifiables**, les jeunes chevaux de 4 ans doivent être classés parmi les **550 premiers** du Top 100 publié le 4 août 2026.

Pour être **sélectionnés**, les jeunes chevaux de 4 ans doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Être **engagés** à la clôture des engagements de la finale sur FFECompét
- Faire partie des **225 chevaux de 4 ans** les mieux classés au Top 100 publié le 4 août 2026
- Avoir **respecté** les quotas de tours maximum autorisés précisés à l'article 5.1.1.2
- Avoir **réalisé** au minimum deux tours de FORMATION entre le 1er janvier 2026 et 16 août 2026

Les chevaux engagés et non sélectionnés seront remboursés de leur engagement.

5.1.3 Déroulement

Les finales Nationales comportent :

5.1.3.1 Épreuves d'aptitude au Saut d'obstacles

Pour tous les chevaux engagés sur la Finale Nationale.

- Une épreuve « **Qualificative** » au Barème A sans chronomètre sans barrage à la vitesse de 325 m/mn ;
- Une épreuve « **Finale** » au Barème A sans chronomètre sans barrage à la vitesse de 325 m/mn.
 - Tous les chevaux sans-pénalité et au minimum les 50% premiers à l'issue de l'épreuve qualificative sont qualifiés à l'épreuve « Finale » ;
 - Les ex-aequo sont départagés selon leur classement TOP 100 sur le site www.shf.eu arrêté au 04 août 2026 ;
 - L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire ;
Le classement provisoire sera obtenu par l'addition des points de pénalités de l'épreuve qualificative ; les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

OU

- Une épreuve « **Petite Finale** » au Barème A sans chronomètre sans barrage à la vitesse de 325 m/mn.
 - Les chevaux non qualifiés dans l'épreuve « Finale » seront automatiquement qualifiés dans l'épreuve « Petite Finale ».
 - L'ordre de passage sera l'ordre inverse des numéros de têtère.



5.1.3.2 Épreuve de présentation (jugement de la manière et de l'aptitude à l'obstacle)

L'épreuve de présentation ne concerne que les chevaux courant pour le championnat.

Le 1^{er} temps de l'épreuve de présentation est un jugement du modèle, **effectué lors des finales pour tous les chevaux de 4 ans des races affiliées de la SHF.** **L'examen du modèle se déroulera avant la première épreuve qualificative.**

Le 2^{ème} temps de l'épreuve de présentation est un jugement de la manière et de l'aptitude à l'obstacle, sur les épreuves Qualificatives et sur les épreuves Finales :

- Le jury note sur les deux parcours :
 - La manière, note sur 20 : l'impulsion, la perméabilité et la disponibilité.
 - L'aptitude à l'obstacle, note sur 20 : l'envergure (force, trajectoire, galop), l'intelligence de la barre (énergie, respect, envie de bien-faire) et le style (exécution du mouvement).
- La moyenne sur 20 des notes des deux parcours constitue la note de manière et d'aptitude à l'obstacle ;
- La note d'épreuve de présentation (NEP) est la moyenne sur 20 des deux notes attribuées :
 - Jugement du modèle sur 20 ;
 - Jugement de la manière et d'aptitude à l'obstacle sur 20.

La non-participation à l'épreuve qualificative entraîne une note de manière et d'aptitude à l'obstacle de 0 sur la phase correspondante.

5.1.4 Pénalité et classement

Lors des Finales Nationales, tous les chevaux de 4 ans engagés courent pour les CRITERIUMS des 4 ans. Les chevaux de races affiliées seront distingués en plus dans des classements CHAMPIONNATS des 4 ans, s'ils respectent les conditions suivantes :

- Avoir participé aux critères des 4 ans ;
- Être de race affiliée à la SHF ;
- Avoir participé à l'épreuve de présentation.

5.1.4.1 Classement des Critériums des 4 ans

Pour tous les chevaux partants sur l'épreuve finale, trois classements critérium seront calculés, un pour les chevaux entiers, un second pour les hongres et un troisième pour les juments.



5.1.4.1.1 Calcul des points

Le classement des criteriums est obtenu en faisant le total de toutes les pénalités reçues sur les épreuves qualificatives et finales. Les ex-aequo sont départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

5.1.4.1.2 Primes

Le montant des primes du Criterium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.1.4.2 Classement des Championnats des 4 ans

Trois championnats seront calculés, un pour les chevaux entiers, un second pour les hongres et un troisième pour les juments.

5.1.4.2.1 Calcul des points

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

- (+) les points de pénalité obtenus lors de l'épreuve Qualificative
- (+) les points de pénalité obtenus lors de l'épreuve « Finale »
- (+) le complément à 20 de la note finale de présentation (N.E.P.)

5.1.4.2.2 Résultats des Championnats des 4 ans

Un classement général est établi selon le nombre des points de championnat. Le cheval ayant le moins de points de championnat est déclaré vainqueur.

Les éventuels ex-æquo sont départagés selon le classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026 puis sur la note de modèle.

Les championnats des 4 ans donnent lieu à une répartition des jeunes chevaux en 3 catégories : ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

Pour la catégorie Entiers

- ÉLITE : du 1^{er} au 3^{ème} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4^{ème} au 8^{ème} au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 9^{ème} au 15^{ème} au classement du Championnat.

Pour la catégorie Hongres

- ÉLITE : du 1^{er} au 3^{ème} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4^{ème} au 8^{ème} au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 9^{ème} au 15^{ème} au classement du Championnat.

Pour la catégorie Jument

- ÉLITE : du 1^{er} au 5^{ème} au classement du Championnat ;

- EXCELLENT : du 6^{ème} au 15^{ème} au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 16^{ème} au 30^{ème} au classement du Championnat.

5.1.4.3 Primes

Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF (www.shf.eu).

Chaque épreuve de saut d'obstacle donne lieu à un classement propre à l'épreuve, le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.2 Cycle Classique 5 ans

5.2.1 Conditions de qualification

5.2.1.1 Points de qualification

5.2.1.1.1 Épreuves qualificatives

Sauf dérogation citées ci-après, seules les épreuves régionales Cycle Classique 5 ans sont qualificatives pour la finale nationale.

5.2.1.1.2 Dérogations

- Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves Style Hunter pour la qualification aux Finales de Saut d'Obstacles :

Des gains fictifs qualificatifs pour les Finales de CSO sont attribués comme suit :

- Une 1^{ère} prime obtenu en épreuve style Hunter correspond à un gain fictif d'une prime de CSO Cycle Classique.
- Une seule 1^{ère} prime sera retenue, ceci même si le cheval participe à plusieurs épreuves Style Hunter jeunes chevaux ou jeunes poneys dans l'année.

Par exemple :

		Nombre	Qualificatif pour la finale
Participation épreuve CSO Cycle classique classé sans pénalité		4	4
Participation épreuve Style Hunter	1 ^{ère} prime en épreuve Style Hunter	2	1 (gain fictif)
	2 ^{ème} prime en épreuve Style Hunter	2	0
Total épreuves		8	5



5.2.1.1.3 Restriction

Un cavalier ayant couru la finale de CSO Cycle Libre ne pourra participer à la finale Cycle Classique 5 ans.

5.2.1.1 Points de bonification

Des points de bonification primant la régularité du jeune cheval sont appliquées sur les circuits de Cycle Classique 5 ans. Ils ne concernent que les jeunes chevaux enregistrés au livre généalogique d'une race affilié à la SHF.

Ils sont calculés en prenant en compte le rapport du nombre de parcours sans pénalité réalisés en épreuves Cycle Classique, au nombre total d'épreuves Cycle Classique courues depuis le début de l'année jusqu'à la clôture des engagements pour la Finale nationale et avec un minimum de 10 épreuves Cycle Classique comme dénominateur du ratio.

Pour les jeunes chevaux titulaires de x % de parcours sans pénalité en Cycle Classique, les points de bonification sont les suivants :

- 100 % : 3 points ;
- de 90 à moins de 100 % : 2,5 points ;
- de 80 à moins de 90 % : 2 points ;
- de 70 à moins de 80 % : 1,5 point ;
- de 60 à moins de 70 % : 1 point ;
- de 50 à moins de 60 % : 0,5 point.

Exemple 1 : un cheval de 5 ans qualifié avec 10 parcours sans faute sur 12 en Cycle Classique 5 ans bénéficiera de 2 points de bonification.

Exemple 2 : un cheval de 5 ans qualifié avec 6 parcours sans faute sur 6 Cycle Libre puis 5 parcours sur 8 en Cycle Classique 5 ans bénéficiera seulement d'0.5 point de bonification, le pourcentage étant calculé uniquement sur les parcours de Cycle Classique 5 ans, rapportés au ratio minimum de 10 parcours soit 50 %.

5.2.1.2 Quotas tours avant finale

La qualification à la finale est conditionnée à des quotas minimum et maximum de tours réalisés entre le 1^{er} janvier et la veille de la finale :

	Epreuves de Formation SHF	Epreuves officielles (toutes disciplines, y compris CSO Cycle Libre, FFE et FEI)	Dont épreuves d'élevage CSO Cycle classique. et FEI (voir article 2.1.2.2)
Cycle Classique 5 ans	Min 4*	Max 20	Max 12

**Les épreuves de formation peuvent être courues à n'importe quel moment de la saison de qualification*

5.2.2 Sélection

Pour être **qualifiables**, les jeunes chevaux de 5 ans doivent être classés parmi les **700 premiers** du Top 100 publié le 4 août 2026.

Pour être **sélectionnés**, les jeunes chevaux de 5 ans doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Être **engagés** à la clôture des engagements de la finale sur FFECompét
- Faire partie des **350 chevaux de 5 ans** les mieux classés au Top 100 publié le 4 août 2026
- Avoir **respecté** les quotas de tours maximum autorisés précisés à l'article 5.2.1.2
- Avoir **réalisé** au minimum quatre tours de FORMATION entre le 1er janvier 2026 et 16 août 2026

Les chevaux engagés et non sélectionnés seront remboursés de leur engagement.

5.2.3 Déroulement

Les finales Nationales comportent :

5.2.3.1 Épreuves d'aptitude au Saut d'obstacles

Les finales Nationales comportent pour tous les chevaux engagés sur la Finale Nationale :

- Deux épreuves qualificatives
- Une épreuve finale ou une petite finale

5.2.3.1.1 Épreuves qualificatives

Deux épreuves Qualificatives sont jugées au Barème A sans chronomètre sans barrage à la vitesse de 350 m/mn ;

L'ordre de passage de la première épreuve qualificative est l'ordre des dossards. L'ordre de passage de la seconde épreuve qualificative est l'ordre inverse des dossards.

5.2.3.1.2 Épreuves Finales

A l'issue des deux épreuves qualificatives, un classement provisoire détermine les chevaux qualifiés pour l'épreuve finale et les chevaux qualifiés pour la petite finale.

Le classement provisoire est obtenu par :

- L'addition des points de pénalités des 2 épreuves qualificatives ;
- La déduction des points de bonification primant la régularité sur l'année

Les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

5.2.3.1.2.1 Finale

Sont qualifiés à l'épreuve « finale » les 80 premiers chevaux du classement provisoire, à l'issue des deux épreuves Qualificatives.

L'ordre de passage est le suivant : chevaux courant uniquement pour le criterium (ordre inverse du classement provisoire) puis chevaux pour le championnat (ordre inverse du classement provisoire).

La répartition par sexe des 80 chevaux qualifiés est définie en fonction du pourcentage de chevaux ayant participé à la première épreuve qualificative pour chaque catégorie (entiers/hongres/juments).

Les chevaux sans pénalité à l'issue des deux épreuves qualificatives qui ne seraient pas classés dans les 80 premiers au classement provisoire sont qualifiés à la « Finale ».

En cas de désistement d'un des 80 premiers qualifiés, le cheval suivant au classement dans sa catégorie, jument / entiers / hongres, sera qualifié. Le cheval ainsi qualifié, devra être déclaré partant sur l'épreuve « finale » au plus tard avant le début de l'épreuve « petite finale ».

L'épreuve « Finale » est jugée au Barème A sans chronomètre sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.

5.2.3.1.2.2 Petite finale

Les 125 chevaux suivants au classement (non qualifiés pour la finale) repartiront sur une épreuve « Petite finale ». L'ordre de passage est l'ordre des numéros de têtère.

L'épreuve « Petite Finale » est jugée au Barème A sans chronomètre sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.

5.2.3.2 Epreuve de présentation

L'épreuve de présentation ne concerne que les chevaux courant pour le championnat.

Le 1^{er} temps de l'épreuve de présentation est un jugement du modèle, **effectué lors de la finale.**

Les chevaux des races affiliées à la SHF qualifiés à la 1^{ère} manche de l'épreuve « Finale » et les 5 chevaux de races affiliées suivants au classement provisoire, participent à ce premier temps de l'épreuve de présentation en main pour jugement du modèle, de la présentation, de la distinction et de la conservation.

Le 2^{ème} temps de l'épreuve de présentation est un jugement de la manière et de l'aptitude à l'obstacle, sur les 2 épreuves Qualificatives :

Le jury note sur les deux parcours :

- La manière, note sur 20 : l'impulsion, la perméabilité et la disponibilité.
- L'aptitude à l'obstacle, note sur 20 : l'envergure (force, trajectoire, galop), l'intelligence de la barre (énergie, respect, envie de bien-faire) et le style (exécution du mouvement).

La moyenne sur 20 des notes des deux parcours constitue la note de manière et d'aptitude à l'obstacle ;

La note d'épreuve de présentation (NEP) est la moyenne sur 20 des deux notes attribuées :

- jugement du modèle sur 20 ;
- jugement de la manière et d'aptitude à l'obstacle sur 20.

La non-participation à une ou aux épreuves qualificatives entraîne une note de manière et d'aptitude à l'obstacle de 0 sur la phase correspondante.

5.2.4 Pénalité et classement

Lors des Finales Nationales, tous les chevaux de 5 ans engagés courent pour les CRITERIUMS des 5 ans. Les chevaux de races affiliées seront distingués en plus dans des classements CHAMPIONNATS des 5 ans, s'ils respectent les conditions suivantes :

- Avoir participé aux critères des 5 ans ;
- Être de race affiliée à la SHF ;
- Avoir participé à l'épreuve de présentation.

5.2.4.1 Classement et primes de la petite finale

Le classement s'effectue selon le résultat sur l'épreuve petite finale.

Les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

Le montant des primes de la petite finale est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.2.4.2 Classement des Critériums des 5 ans

Pour tous les chevaux partants sur l'épreuve finale, trois classements critérium seront calculés, un pour les chevaux entiers, un second pour les hongres et un troisième pour les juments.

5.2.4.2.1 Calcul des points

Le calcul des points des critères est le suivant :

- L'addition des points de pénalités des 2 épreuves qualificatives ;
- L'addition des points de pénalités de l'épreuve finale ;
- La déduction des points de bonification primant la régularité sur l'année

Les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

5.2.4.2.2 Primes

Le montant des primes des Critériums est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.2.4.3 Classement des Championnats des 5 ans

Réservés aux chevaux des races affiliées, trois championnats seront calculés, un pour les chevaux entiers, un second pour les hongres et un troisième pour les juments.

5.2.4.3.1 Calcul des points

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

- L'addition des points de pénalités des 2 épreuves qualificatives ;
- L'addition des points de pénalités de l'épreuve finale ;
- L'addition du complément à 20 de la Note de l'épreuve de Présentation (NEP)
- La déduction des points de bonification primant la régularité sur l'année

Les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

5.2.4.3.2 Résultats du Championnat

Un classement général est établi selon le nombre des points de championnat. Le cheval ayant le moins de points de championnat est déclaré vainqueur.

Les championnats des 5 ans donnent lieu à une répartition des jeunes chevaux en 3 catégories : ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

Pour la catégorie Entiers

- ÉLITE : du 1er au 3ème au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4ème au 6ème au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 7ème au 10ème au classement du Championnat.

Pour la catégorie Hongres

- ÉLITE : du 1er au 3ème au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4ème au 10ème au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 11ème au 20ème au classement du Championnat.

Pour la catégorie Jument

- ÉLITE : du 1er au 5ème au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 6ème au 15ème au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 16ème au 30ème au classement du Championnat.

5.2.4.3.3 Primes

Le montant des primes du Championnat des races affiliées est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.



Chaque épreuve de saut d'obstacle donne lieu à un classement propre à l'épreuve, le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.3 Cycle Classique 6 ans

5.3.1 Conditions de qualification

5.3.1.1 Points de qualification

5.3.1.1.1 Épreuves qualificatives

En sus des épreuves régionales Cycle Classique 6 ans, certaines épreuves de CSI sont qualificatives pour la finale nationale.

- ⇒ Lors des CSI en France seules les épreuves de type Grand Prix avec barrage, uniquement la phase 1 avant barrage, sont qualificatives pour la finale nationale – ces épreuves sont comptabilisées dans les quotas maximums d'épreuves Cycle Classique Qualification.

La participation à ces épreuves est limitée à **6 épreuves sur les 14 épreuves qualificatives avant la finale**. Les 8 autres épreuves qualificatives devront être courues sur le circuit qualificatif de la SHF. Des points fictifs seront attribués à cette phase 1 selon les modalités définies dans la note financière publiée sur le site www.shf.eu.

Seules les performances obtenues avant le **26 juillet 2026** inclus lors CSI jeunes chevaux en France seront retenues et qualificatives.

5.3.1.1.2 Dérogations

- Statut dérogatoire accordé aux chevaux ayant été primés sur des épreuves Style Hunter pour la qualification aux Finales de Saut d'Obstacles :

Des gains fictifs qualificatifs pour les Finales de CSO sont attribués comme suit :

- Une 1ère prime obtenu en épreuve style Hunter correspond à un gain fictif d'une prime de CSO Cycle Classique.
- Une seule 1ère prime sera retenue, ceci même le cheval participe à plusieurs épreuves Style Hunter jeunes chevaux ou jeunes poneys dans l'année.

Par exemple :

	Nb	Qualificatif finale nationale
Participation épreuve CSO Cycle classique classé sans pénalité	4	4
Participation épreuve Style Hunter	4 dont	
1 ^{ère} prime en épreuve Style Hunter	2	1 - (gains fictifs)
2 ^{ème} prime en épreuve Style Hunter	2	0
Total	8	5

5.3.1.1.1 Restriction

Un cavalier ayant couru la finale de CSO Cycle Libre ne pourra participer à la finale Cycle Classique 6 ans.

5.3.1.2 Points de bonification

Des points de bonification primant la régularité du jeune cheval sont appliqués sur les circuits de Cycle Classique 6 ans. Ils ne concernent que les jeunes chevaux enregistrés au livre généalogique d'une race affiliée à la SHF.

Ils sont calculés en prenant en compte le rapport du nombre de parcours sans pénalité réalisés en épreuves Cycle Classique, au nombre total d'épreuves Cycle Classique courues depuis le début de l'année jusqu'à la clôture des engagements pour la Finale nationale et avec un minimum de 10 épreuves Cycle Classique comme dénominateur du ratio.

Pour les jeunes chevaux titulaires de x % de parcours sans pénalité en Cycle Classique, les points de bonification sont les suivants :

- 100 % : 3 points ;
- de 90 à moins de 100 % : 2,5 points ;
- de 80 à moins de 90 % : 2 points ;
- de 70 à moins de 80 % : 1,5 point ;
- de 60 à moins de 70 % : 1 point ;
- de 50 à moins de 60 % : 0,5 point.

Exemple 1 : un cheval de 6 ans qualifié avec 10 parcours sans faute sur 12 en Cycle Classique 6 ans bénéficiera de 2 points de bonification.

Exemple 2 : un cheval de 6 ans qualifié avec 6 parcours sans faute sur 6 en Formation puis 6 parcours sur 8 en Cycle Classique 6 ans bénéficiera seulement d'1 point de bonification, le pourcentage étant



calculé uniquement sur les parcours de Cycle Classique 6 ans, rapportés au ratio minimum de 10 parcours soit 60 %.

5.3.1.3 Quotas tours avant finale

La qualification à la finale est conditionnée à des quotas minimum et maximum de tours réalisés entre le 1^{er} janvier et la veille des épreuves de la finale :

	Epreuves de Formation SHF	Epreuves officielles (toutes disciplines, y compris CSO Cycle Libre, FFE et FEI)	Dont épreuves d'élevage CSO Cycle classique et FEI (voir article 2.1.2.2)
Cycle Classique 6 ans	Min 4*	Max 24	Max 14 (dont maximum 6 épreuves CSI de type Grand Prix)

*Les épreuves de formation peuvent être courues à n'importe quel moment de la saison de qualification

5.3.2 Sélection

Pour être **qualifiables**, les jeunes chevaux de 6 ans doivent être classés parmi les **550 premiers** du Top 100 publié le 4 août 2026.

Pour être **sélectionnés**, les jeunes chevaux de 6 ans doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Être **engagés** à la clôture des engagements de la finale sur FFECompét
- Faire partie des **300 chevaux de 6 ans** les mieux classés au Top 100 publié le 4 août 2026
- Avoir **respecté** les quotas de tours maximum autorisés précisés à l'article 5.3.1.3
- Avoir **réalisé** au minimum quatre tours de FORMATION entre le 1er janvier 2026 et 16 août 2026

Les chevaux engagés et non sélectionnés seront remboursés de leur engagement.

5.3.3 Déroulement

5.3.3.1 Épreuves d'aptitude au Saut d'obstacles

Les finales Nationales comportent pour tous les chevaux engagés sur la Finale Nationale :

- Deux épreuves qualificatives
- Une épreuve Finale ou une Petite Finale

5.3.3.1.1 Épreuves qualificatives

Deux épreuves « Qualificatives » sont jugées au Barème A à la vitesse de 350 m/mn ; la 1ère épreuve sans chronomètre sans barrage, la 2ème avec chronomètre et sans barrage.

L'ordre de passage de la première épreuve qualificative est l'ordre des dossards. L'ordre de passage de la seconde épreuve qualificative est l'ordre inverse des dossards.

5.3.3.1.2 Épreuves Finales

A l'issue des deux épreuves qualificatives, un classement provisoire détermine les chevaux qualifiés pour l'épreuve finale et les chevaux qualifiés pour la petite finale.

Le classement provisoire est obtenu par :

- L'addition des points de pénalités des 2 épreuves qualificatives
- La déduction des points de bonification primant la régularité sur l'année

Les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

5.3.3.1.2.1 Finale

Sont qualifiés à l'épreuve « finale » les 60 premiers chevaux du classement provisoire, à l'issue des deux épreuves qualificatives.

L'ordre de passage est l'ordre inverse du classement provisoire ;

La répartition par sexe des 60 chevaux qualifiés est définie en fonction du pourcentage de chevaux ayant participé à la première épreuve qualificative pour chaque catégorie (entiers/hongres/juments).

Les gagnants de la 2ème épreuve qualificative de chaque catégorie (juments / entiers / hongres) qui ne seraient pas classés dans les 60 premiers du classement provisoire sont qualifiés pour l'épreuve « Finale » et l'épreuve de présentation.

Les chevaux sans pénalité à l'issue des deux épreuves qualificatives qui ne seraient pas classés dans les 60 premiers du classement provisoire sont qualifiés pour l'épreuve « Finale » et l'épreuve de présentation pour les chevaux de races affiliées.

En cas de désistement d'un des 60 premiers qualifiés, le cheval suivant au classement dans sa catégorie, jument / entiers / hongres, sera qualifié. Le cheval ainsi qualifié, devra être déclaré partant sur l'épreuve « finale » au plus tard avant le début de l'épreuve « petite finale ».

L'épreuve « Finale » est jugée au **Barème A sans chronomètre avec barrage** à la vitesse de 350 m/mn.

- 1ère manche au Barème A **sans chronomètre** à la vitesse de 350 m/mn.
L'ordre de passage est l'inverse du classement provisoire avant la première manche.
- **Barrage à la vitesse de 350 m/mn. Seuls les chevaux sans fautes sur la première manche repartent sur le barrage.**
L'ordre de passage est celui de la 1^{ère} manche.

5.3.3.1.2.2 Petite finale

Les 125 chevaux suivants au classement (non qualifiés pour la finale) repartiront sur une épreuve « Petite finale ». L'ordre de passage est l'ordre des têtes.

L'épreuve « Petite Finale » est jugée au Barème A au chronomètre sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.

5.3.3.2 Epreuve de présentation – jugement du modèle

Les chevaux des races affiliées à la SHF qualifiés à la 1ère manche de l'épreuve « Finale » et les 5 chevaux de races affiliées suivants au classement provisoire, participent à l'épreuve de présentation en main pour jugement du modèle, de la présentation, de la distinction et de la conservation.

Une note de présentation (NEP) est attribuée sur 20. Le complément à 20 et affecté d'un coefficient 0,5 est intégrée dans le calcul du Championnat.

La non-participation à l'épreuve de présentation entraîne une note 0 sur cette phase.

5.3.4 Pénalité et classement

Lors des Finales Nationales tous les chevaux de 6 ans engagés courent pour les CRITERIUMS des 6 ans. Les chevaux de races affiliées seront distingués en plus dans des classements CHAMPIONNAT des 6 ans s'ils respectent les conditions suivantes :

- Avoir participé aux critères des 6 ans ;
- Être de race affiliée à la SHF ;
- Avoir participé à l'épreuve de présentation.

5.3.4.1 Classement et primes de la petite finale

Le classement s'effectue selon le résultat sur l'épreuve petite finale.

Les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

Le montant des primes de la petite finale est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.3.4.2 Classement des Critériums des 6 ans

Pour tous les chevaux partants sur l'épreuve finale, un seul classement sera calculé comprenant les chevaux entiers, les hongres et les juments.

5.3.4.2.1 Calcul des points

Tous les chevaux participant à la finale partent avec un score à 0. Seuls les sans-faute de la première repartent au barrage.

Le classement du critérium est le résultat du barrage de l'épreuve finale tous sexes confondus.

5.3.4.2.2 Primes

Le montant des primes du Criterium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.3.4.3 Classement des Championnats des 6 ans

Trois championnats seront calculés, un pour les chevaux entiers, un second pour les hongres et un troisième pour les juments.

5.3.4.3.1 Calcul des points

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

- L'addition des points de pénalités des 2 épreuves qualificatives ;
- L'addition des points de pénalités de l'épreuve finale **avant barrage** ;
- L'addition du complément à 20 de la Note de l'Épreuve de Présentation (NEP) ;
- La déduction des points de bonification primant la régularité sur l'année.

Les ex-aequo seront départagés selon leur classement TOP 100 arrêté au 04 août 2026.

5.3.4.3.2 Résultats du Championnat

Un classement général est établi selon le nombre des points de championnat. Le cheval ayant le moins de points de championnat est déclaré vainqueur.

Les championnats des 6 ans donnent lieu à une répartition des jeunes chevaux en 3 catégories : ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

Pour la catégorie Entiers

- ÉLITE : du 1er au 3ème au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4ème au 6ème au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 7ème au 10ème au classement du Championnat.

Pour la catégorie Hongres

- ÉLITE : du 1er au 3ème au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4ème au 10ème au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 11ème au 20ème au classement du Championnat.

Pour la catégorie Jument

- ÉLITE : du 1er au 5ème au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 6ème au 15ème au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 16ème au 30ème au classement du Championnat.

5.3.4.3.3 Primes

Le montant des primes du Championnat des races affiliées est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

Chaque épreuve de saut d'obstacle donne lieu à un classement propre à l'épreuve, le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

5.4 Cycle libre 1^{ère} année

5.4.1 Conditions de qualification

5.4.1.1 Points de qualification

Pour être admis à la Finale nationale le jeune cheval doit :

- Être classé dans les **170 premiers** du classement TOP 100 Cycle Libre 1 - 4 ans publié sur le site de la S.H.F. www.shf.eu. Les listes des chevaux qualifiés seront publiées au plus tard le 11 août 2026 sur le site de la SHF.
- Être classé dans les **160 premiers** du classement TOP 100 Cycle Libre 1 - 5 ans publié sur le site de la S.H.F. www.shf.eu. Les listes des chevaux qualifiés seront publiées au plus tard le 11 août 2026 sur le site de la SHF.

Le cavalier devra avoir participé à moins de 100 épreuves de CSO (toutes épreuves confondues SHF, FFE, FEI) entre le 1er janvier et jusqu'à la date de clôture des engagements de la finale. **Il ne devra pas avoir couru la finale de CSO Cycle Classique 5 ans ou 6 ans la même saison.**

Pour établir le TOP 100, les points seront attribués comme suit :

⇒ 1 sans faute en Cycle Libre 1 – 0,95m rapporte 20 points

La SHF se réserve le droit d'augmenter le nombre de chevaux qualifiés pour les Finales Nationales de CSO Cycle Libre en fonction du nombre de chevaux engagés, et ce jusqu'à la date de clôture de rattrapage.



5.4.1.2 Points de bonification

Les résultats en épreuves Finales régionales génèrent des points de bonification pour le Championnat de la Finale Nationale pour toutes les catégories de cycles libres.

Sur chacune des deux épreuves des Finales régionales, des points de bonification sont obtenus selon le barème suivant :

- parcours sans pénalité : 0,5 point ;
- pénalités > à 0 et ≤ à 4 pts : 0,25 point ;

5.4.1.3 Quotas tours avant finale

Pour pouvoir participer à la finale, le jeune cheval ne doit avoir participé pendant la saison qu'à un maximum de :

- Pour les chevaux de 4 ans, 18 épreuves officielles (S.H.F., F.F.E.) toutes disciplines
- Pour les chevaux de 5 ans, 24 épreuves officielles (S.H.F., F.F.E., FEI) toutes disciplines.

5.4.2 Déroutement

La Finale Nationale s'organise par catégorie d'année de participation et d'âge :

- Cycle Libre 1 - 4 ans pour chevaux de 4 ans participant pour la 1ère année à des épreuves officielles
- Cycle Libre 1 - 5 ans pour chevaux de 5 ans participant pour la 1ère année à des épreuves officielles

La Finale Cycle Libre 1 n'est pas ouverte aux chevaux de 6 ans.

Les finales Nationales comportent pour tous les chevaux engagés sur la Finale Nationale :

- Une épreuve qualificative
- Une épreuve finale

5.4.2.1 Epreuve qualificative

Elle se déroule au Barème A sans chronomètre et sans barrage à la vitesse de 300 m/mn. Lors de cette épreuve, une note de manière (impulsion, perméabilité, disponibilité) et d'aptitude à l'obstacle (envergure : force, trajectoire, galop ; intelligence de la barre : énergie, respect, envie de bien-faire ; style : exécution du mouvement), sur 20, sera attribuée à chaque cheval

5.4.2.2 Épreuve « Finale »

A l'issue de l'épreuve qualificative, un classement provisoire est déterminé par le cumul suivant :

- (+) points de pénalités encourus sur l'épreuve Qualificative ;



- (+) complément à 20 de la note de présentation ;
- (-) points de bonification obtenus lors d'une Finale régionale (art. 8.1.3 du règlement des épreuves régionales de CSO).

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon le classement TOP 100 arrêté au 11 août 2026.

5.4.2.2.1 Epreuve finale

Les chevaux classés dans le 1^{er} tiers à l'issue du classement provisoire sont qualifiés pour l'épreuve finale. Cette dernière se déroule au barème A sans chronomètre et sans barrage à la vitesse de 325 m/mn.

5.4.2.2.2 Épreuve « Petite Finale »

Les chevaux suivants, non qualifiés pour l'épreuve « Finale » courent sur une épreuve « Petite Finale » au barème A sans chronomètre à la vitesse de 325 m/mn.

5.4.3 Pénalité et classement

Le championnat du Cycle Libre 1 donne lieu à un classement séparé pour les 4 ans et 5 ans.

5.4.3.1 Calcul des points et classements

Le calcul final des points de chaque Championnat se cumule comme suit :

- (+) points de pénalités encourus sur l'épreuve Qualificative ;
- (+) points de pénalités encourus sur l'épreuve « Finale » ;
- (+) complément à 20 de la note de présentation ;
- (-) points de bonification obtenus lors d'une Finale Régionale.

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon le classement TOP 100 arrêté au 11 août 2026.

Exemple :

- *Epreuve qualificative : 0*
- *Epreuve finale : +4*
- *Epreuve de présentation : 17/20*
- *Points épreuve de présentation : +3 (20 – 17 = 3)*
- *Points de bonification Finales interrégionales : -0,75*
- *4 pts de pénalité sur le 1er parcours (- 0,25) et sans faute sur le 2ème (- 0,5)*
- *Total Championnat : + 6,25*

5.4.3.2 Primes

Chaque épreuve d'aptitude au saut d'obstacles donne lieu à un classement séparé. Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.5 Cycle libre 2^{ème} année

5.5.1 Conditions de qualification

5.5.1.1 Points de qualification

Pour être admis à la Finale nationale le jeune cheval doit :

- Être classé dans les **170 premiers** du classement TOP 100 Cycle Libre 2 - 5 ans. Les listes des chevaux qualifiés seront publiées au plus tard le 11 août 2026 sur le site de la SHF.
- Être classé dans les **160 premiers** du classement TOP 100 Cycle Libre 2 - 6 ans. Les listes des chevaux qualifiés seront publiées au plus tard le 11 août 2026 sur le site de la SHF.

Le cavalier devra avoir participé à moins de 100 épreuves de CSO (toutes épreuves confondues SHF, FFE, FEI) entre le 1er janvier et jusqu'à la date de clôture des engagements de la finale. **Il ne devra pas avoir couru la finale de CSO Cycle Classique 5 ans ou 6 ans la même saison.**

Pour établir le TOP 100, les points seront attribués comme suit :

⇒ 1 sans faute en Cycle Libre 2 – 1,05m rapporte 20 points

Un cheval de 5 ans en 1^{ère} année de compétition peut se qualifier pour la Finale 2^{ème} année 5 ans avec des gains obtenus en Cycle Libre 2 – 1,05m.

La SHF se réserve le droit d'augmenter le nombre de chevaux qualifiés pour les Finales Nationales de CSO Cycle Libre en fonction du nombre de chevaux engagés, et ce jusqu'à la date de clôture de rattrapage.

5.5.1.2 Points de bonification

Les résultats en épreuves Finales régionales génèrent des points de bonification pour le Championnat de la Finale Nationale pour toutes les catégories de cycles libres.

Sur chacune des deux épreuves des Finales régionales, des points de bonification sont obtenus selon le barème suivant :

- parcours sans pénalité : 0,5 point ;
- pénalités > à 0 et ≤ à 4 pts : 0,25 point ;

5.5.1.3 Quotas tours avant finale

Pour pouvoir participer à la finale, le jeune cheval ne doit avoir participé pendant la saison qu'à un maximum de :

- Pour les chevaux de 5 ans, 24 épreuves officielles (S.H.F., F.F.E., F.E.I.) toutes disciplines ;
- Pour les chevaux de 6 ans, 28 épreuves officielles (S.H.F., F.F.E., F.E.I.) en toutes disciplines.



5.5.2 Déroulement

La Finale Nationale s'organise par catégorie d'année de participation et d'âge :

- Cycle Libre 2 - 5 ans pour chevaux de 5 ans participant pour la 1ère ou 2ème année à des épreuves officielles ;
- Cycle Libre 2 - 6 ans pour chevaux de 6 ans participant pour la 1ère ou 2ème année à des épreuves officielles.

Les Finales Nationales comportent pour tous les chevaux engagés sur la Finale Nationale :

- Deux épreuves qualificatives
- Une épreuve finale

5.5.2.1 Epreuves qualificatives

- Une première épreuve qualificative, jugée au Barème A sans chronomètre et sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.
Lors de cette épreuve, une note de manière (impulsion, perméabilité, disponibilité) et d'aptitude à l'obstacle (envergure : force, trajectoire, galop ; intelligence de la barre : énergie, respect, envie de bien-faire ; style : exécution du mouvement), sur 20, sera attribuée à chaque cheval
- Une deuxième épreuve qualificative, au Barème A sans chronomètre sans barrage à la vitesse de 350 m/mn

5.5.2.2 Épreuve « Finale »

A l'issue des deux épreuves qualificatives, un classement provisoire est déterminé par le cumul suivant :

- (+) points de pénalités encourus sur la 1ère épreuve qualificative ;
- (+) points de pénalités encourus sur la 2ème épreuve qualificative ;
- (+) complément à 20 de la note de présentation ;
- (-) points de bonification obtenus lors d'une Finale Régionale

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon le classement TOP 100 arrêté au 11 août 2026.

5.5.2.2.1 Epreuve finale

Les chevaux classés dans le 1^{er} tiers à l'issue du classement provisoire sont qualifiés pour l'épreuve finale. Cette dernière se déroule au barème A sans chronomètre et sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.



5.5.2.2.2 Épreuve « Petite Finale »

Les chevaux suivants, non qualifiés pour l'épreuve « Finale » courent sur une épreuve « Petite Finale » au barème A sans chronomètre à la vitesse de 325 m/mn.

Le classement de l'épreuve sera établi sur le modèle du championnat CL2

5.5.3 Pénalité et classement

Le championnat de Cycle libre 2 donne lieu à un classement séparé pour les 5 et 6 ans.

5.5.3.1 Calcul des points et classements

Le calcul final des points du Championnat se cumule comme suit :

- (+) points de pénalités encourus sur les 2 épreuves qualificatives ;
- (+) points de pénalités encourus sur l'épreuve « Finale » ;
- (+) complément à 20 de la note de présentation ;
- (-) points de bonification obtenus lors d'une Finale Régionale.

En cas d'égalité de points, les ex-aequo sont départagés par leur classement TOP 100 arrêté au 11 août 2026.

5.5.3.2 Primes

Chaque épreuve d'aptitude au saut d'obstacle donne lieu à un classement séparé. Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.6 Cycle libre 3^{ème} année

5.6.1 Conditions de qualification

5.6.1.1 Points de qualification

La Finale Cycle Libre 3 est ouverte aux chevaux de 6 ans participant pour la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année à des épreuves officielles de saut d'obstacles.

Pour être admis à la Finale nationale le jeune cheval doit :

- Être classé dans les 170 premiers du classement TOP 100 Cycle Libre 3 - 6 ans. Les listes des chevaux qualifiés seront publiées au plus tard le 11 août 2026 sur le site de la SHF.

Le cavalier devra avoir participé à moins de 100 épreuves de CSO (toutes épreuves confondues SHF, FFE, FEI) entre le 1er janvier et jusqu'à la date de clôture des engagements de la finale. **Il ne devra pas avoir couru la finale de CSO Classique 5 ans ou 6 ans la même saison.**

Pour établir le TOP 100, les points seront attribués comme suit :

⇒ 1 sans faute en Cycle Libre 3 – 1,15m rapporte 20 points

Un cheval de 6 ans en 1ère ou 2ème année de compétition peut se qualifier pour la Finale 3ème année 6 ans avec des gains obtenus en Cycle Libre 3 – 1,15m.

La SHF se réserve le droit d'augmenter le nombre de chevaux qualifiés pour les Finales Nationales de CSO Cycle Libre en fonction du nombre de chevaux engagés, et ce jusqu'à la date de clôture de rattrapage.

5.6.1.2 Points de bonification

Les résultats en épreuves Finales régionales génèrent des points de bonification pour le Championnat de la Finale Nationale pour toutes les catégories de cycles libres.

Sur chacune des deux épreuves des Finales régionales, des points de bonification sont obtenus selon le barème suivant :

- parcours sans pénalité : 0,5 point ;
- pénalités > à 0 et ≤ à 4 pts : 0,25 point ;

5.6.1.3 Quotas tours avant finale

Pour pouvoir participer à la finale, le jeune cheval ne doit avoir participé pendant la saison qu'à un maximum de :

- 28 épreuves officielles (S.H.F., F.F.E., F.E.I.) toutes disciplines confondues avant la Finale nationale.

5.6.2 Déroutement

Les Finales Nationales comportent pour tous les chevaux engagés sur la Finale Nationale :

- Deux épreuves qualificatives ;
- Une épreuve finale.

5.6.2.1 Epreuves qualificatives

- Une première épreuve qualificative, jugée au Barème A sans chronomètre et sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.
- Une deuxième épreuve qualificative, au Barème A au chronomètre sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.

52



Société Hippique Française

MAISON MÈRE DE L'ÉLEVAGE
DES CHEVAUX & PONEYS DE SPORT & DE LOISIRS

✉ contact@shf.eu

☎ 01 53 59 31 31

📍 11 rue Tronchet • 75008 PARIS

WWW.SHF.EU



5.6.2.2 Épreuve « Finale »

A l'issue des deux épreuves qualificatives, un classement provisoire est déterminé par le cumul suivant :

- (+) points de pénalités encourus sur la 1ère épreuve qualificative ;
- (+) points de pénalités encourus sur la 2ème épreuve qualificative ;
- (-) points de bonification obtenus lors d'une Finale Régionale.

En cas d'égalité de points, les ex-aequo sont départagés selon leur temps sur la 2ème épreuve qualificative puis par leur classement TOP 100 arrêté au 11 août 2026.

5.6.2.2.1 Epreuve finale

Les chevaux classés dans le 1^{er} tiers à l'issue du classement provisoire sont qualifiés pour l'épreuve finale. Cette dernière se déroule au barème A sans chronomètre et sans barrage à la vitesse de 350 m/mn.

5.6.2.2.2 Épreuve « Petite Finale »

Les chevaux suivants, non qualifiés pour l'épreuve « Finale » courent sur une épreuve « Petite Finale » au barème A sans chronomètre à la vitesse de 325 m/mn.

Le classement de l'épreuve sera établi sur le modèle du championnat CL3

5.6.3 Pénalité et classement

5.6.3.1 Calcul des points et classements

Le calcul final des points du Championnat se cumule comme suit :

- (+) points de pénalités encourus sur les 2 épreuves qualificatives ;
- (+) points de pénalités encourus sur l'épreuve « Finale » ;
- (-) points de bonification obtenus lors d'une Finale Régionale.

En cas d'égalité de points, les ex-aequo sont départagés selon leur temps sur la 2ème épreuve qualificative puis par leur classement TOP 100 arrêté au 11 août 2026.

5.6.3.2 Primes

Chaque épreuve d'aptitude au saut d'obstacle donne lieu à un classement séparé. Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.



6 NORMES TECHNIQUES

6.1 Parcours

6.1.1 Cotes

6.1.1.1 Epreuves de Formation et Cycle Classique de Saut d'Obstacles.

Dans un souci de formation, les chefs de piste doivent s'attacher à la progressivité des parcours au cours de la saison. Ces cotes pourront être baissées de moins 5 cm en fonction des conditions techniques du terrain et du matériel disponible.

6.1.1.1.1 Epreuve régionales

Epreuves de Formation

1ere partie de saison : Jusqu'au 17 mai inclus (en cm)						
	Formation 90-95cm	Formation 1	Formation 2	Formation 3	Formation 4	
Droit	90	100	110	120	130	
Oxer	Hauteur	85	95	105	115	125
	Largeur	85-95	95-105	105-115	115-125	125-135

2ème partie de saison : A partir du 18 mai (en cm)						
	Formation 90-95cm	Formation 1	Formation 2	Formation 3	Formation 4	
Droit	95	105	115	125	135	
Oxer	Hauteur	90	100	110	120	130
	Largeur	90-100	100-110	110-120	120-130	130-140

Epreuves du Cycle Classique

1ere partie de saison : Jusqu'au 17 mai inclus (en cm)			
	Cycle Classique 4 ans	Cycle Classique 5 ans	Cycle Classique 6 ans
Droit	110	120	130
Oxer	Hauteur	105	125
	Largeur	105-115	115-125

2ème partie de saison : A partir du 18 mai (en cm)				
	Cycle Classique 4 ans	Cycle Classique 5 ans	Cycle Classique 6 ans	
Droit	115	125	135	
Oxer	Hauteur	110	120	130
	Largeur	110-120	120-130	130-140

Finale Nationale

Sur la Finale Nationale, certains obstacles pourront être augmentés de 5 cm.

Finale Nationale (en cm)				
	Cycle Classique 4 ans	Cycle Classique 5 ans	Cycle Classique 6 ans	
Droit	115	125	135	
Oxer	Hauteur	110	115-120	125-130
	Largeur	115-125	125-135	135-150

6.1.1.2 Epreuves de Cycle Libre de Saut d'Obstacles

Dans un souci de formation, les chefs de piste doivent s'attacher à la progressivité des parcours au cours de la saison. Ces cotes pourront être baissées de moins 5 cm en fonction des conditions techniques du terrain et du matériel disponible.

6.1.1.2.1 Epreuve régionales

Les cotes de 2^{ème} partie de saison seront appliquées sur l'ensemble des épreuves des Finales régionales (certains obstacles pouvant être augmentés de 5 cm).

1ere partie de saison : Jusqu'au 17 mai inclus (en cm)				
		CL1	CL2	CL3
Droit		90	100	110
Oxer	Hauteur	85-90	95-100	105 - 110
	Largeur	95 - 100	105 - 110	115 - 120

2ème partie de saison : A partir du 18 mai (en cm)				
		CL1	CL2	CL3
Droit		95	105	115
Oxer	Hauteur	90-95	100-105	110 - 115
	Largeur	105 - 110	110 - 115	120 - 125

6.1.1.2.2 Finale Nationale

Sur la Finale Nationale, certains obstacles pourront être augmentés de 5 cm.

2ème partie de saison : A partir du 18 mai (en cm)						
		CL1 – 1 ^{ère} année 4 ans	CL1 – 1 ^{ère} année 5 ans	CL2 – 2 ^{ème} année 5 ans	CL2 – 2 ^{ème} année 6 ans	CL3 – 3 ^{ème} année 6 ans
Droit		95	100	105	110	115
Oxer	Hauteur	90	95	100	105	105-110
	Largeur	100-110	105-115	110-120	115-125	120-130



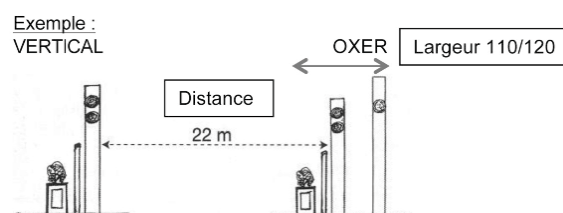
6.1.2 Partage de la saison de concours

La saison de concours est partagée en deux périodes. La première période qui court du 1^{er} janvier de l'année au 17 mai inclus. La seconde période débute le 18 mai jusqu'au 31 décembre de l'année de l'année.

6.1.3 Tracé – Foulées

Le tracé comporte de larges changements de main, dans la mesure du possible autant à gauche qu'à droite. Les distances entre les obstacles doivent être justes. Elles doivent correspondre obligatoirement à :

- 4 foulées 17,50 à 19 m ;
- 5 foulées 22,5 m à 23,50 m ;
- 6 foulées 25 m à 26,50 m ;
- 7 foulées 28,5 m à 30 m ;
- 8 foulées 31,5 m à 33 m ;
- 9 foulées 33 m à 34,50 m (distance maximum).



6.2 Matériel

Les obstacles pour jeunes chevaux doivent inciter au respect.

Il est recommandé d'éviter le matériel trop « léger ». Les barres doivent avoir un front de 3,5 m et un diamètre de 9 cm minimum. Il est toléré l'utilisation de barres de 3 m pour 3 ou 4 obstacles du parcours.

Des barres de SPA doivent être proposées pour les chevaux de 5 et 6 ans sur les épreuves du Cycle Classique.

Des palanques d'une largeur minimum de 15 cm devront être disposées sur un obstacle du parcours pour les chevaux de 5 ans en 2^{ème} partie de saison et pour les 6 ans toute l'année.

2 obstacles (fixes ou mobiles) sur eau sont obligatoires : rivière et bidet

Pour les épreuves de Cycle classique Formation 1 et 4 ans Cycle Classique à l'exception des Finales nationales, des fiches creuses de 3 cm à 3,5 cm de profondeur sont utilisées sur le plan supérieur de l'obstacle.

Des fiches de sécurité sont obligatoires y compris à 4 ans sur le 2^{ème} plan des oxers (paddock et parcours), les 2 plans postérieurs des barres de Spa et des oxers à 3 plans et sur la barre barrant une rivière.

Une double chicane est autorisée pour l'ouverture/fermeture de piste.

6.3 Conditions et recommandations techniques

Pour connaître les recommandations techniques par type d'épreuve Cycle Classique ou Cycle Libre, il convient de prendre connaissance de l'aide-mémoire à l'attention des chefs de piste publié sur notre site internet www.shf.eu. Rubrique CICRUIT 4/6 ANS puis CSO Chevaux puis Règlements.





société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

SAUT D'OBSTACLES



RÈGLEMENT épreuves jeunes poneys

2026

Avec rectificatifs applicables au 1^{er} janvier 2026

EPREUVES D'APTITUDE AU SAUT D'OBSTACLES JEUNES PONEYS

1	CONDITIONS D'ORGANISATION	4
1.1	OFFICIELS DE COMPETITION	4
1.1.1	<i>Jury</i>	4
1.1.2	<i>Chef de piste</i>	4
1.2	AUTRES REFERENTS.....	4
2	EPREUVES	4
2.1	LISTE DES EPREUVES REGIONALES.....	4
2.1.1	<i>Epreuves proposées</i>	4
2.1.2	<i>Déroulement des épreuves</i>	5
2.1.3	<i>Sur classement de catégorie</i>	5
2.1.4	<i>Déclassement de catégorie</i>	5
2.2	NOMBRE MAXIMUM D'EPREUVES AUTORISEES PAR PONEY.....	5
3	CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
3.1	PARTICIPATION DES JEUNES PONEYS.....	5
3.2	TENUE DES CAVALIERS	6
3.3	EMBOUCHURES ET HARNACHEMENTS	6
3.3.1	<i>Embouchures</i>	6
3.3.2	<i>Alliances</i>	8
3.3.3	<i>Muserolles</i>	9
3.3.4	<i>Enrênements</i>	10
3.3.5	<i>Protections</i>	10
4	CLASSEMENT ET PRIME	11
5	QUALIFICATION FINALES NATIONALES	11
5.1	CONDITIONS DE QUALIFICATION.....	11
5.1.1	<i>Qualification des Poneys B</i>	11
5.1.2	<i>Qualification des poneys C</i>	12
5.1.3	<i>Qualification des poneys D</i>	13
5.2	DEROGATIONS TOISES	14
5.2.1	<i>Poneys 4 ans C à 4 ans D</i>	14
5.2.2	<i>Finale Cycle Libre - Poneys D à taille cheval</i>	14
5.2.3	<i>Toise FEI</i>	14
5.3	DEROGATIONS 4 ANS QUI ONT FAIT LE TESTAGE PFS	14
5.4	POINTS DE BONIFICATION PRIMANT LA REGULARITE	14
5.4.1	<i>Poneys de 5 ans C et D</i>	15
5.4.2	<i>Poneys de 6 ans C et D</i>	15
5.5	QUOTAS TOURS AVANT FINALE	15
5.6	SELECTION	16
6	DEROULEMENT FINALES NATIONALES	16
6.1	FINALE NATIONALE JEUNES PONEYS DE 4 ANS.....	16
6.1.1	<i>Déroulement</i>	16
6.1.2	<i>Résultats des Championnats</i>	17
6.2	FINALE NATIONALE JEUNES PONEYS DE 5 ANS.....	18
6.2.1	<i>Poneys 5 ans B</i>	18
6.2.2	<i>Poneys 5 ans C</i>	19
6.2.3	<i>Poneys 5 ans D</i>	20
6.3	FINALE NATIONALE JEUNES PONEYS DE 6 ANS.....	21

6.3.1	<i>Poneys 6 ans B</i>	21
6.3.2	<i>Poneys 6 ans C</i>	21
6.3.3	<i>Poneys 6 ans D</i>	22
7	NORMES TECHNIQUES	23
7.1	FRANCHISSEMENT DE LA LIGNE DEPART.....	23
7.2	CONSTRUCTION DES PARCOURS.....	24
7.2.1	<i>Parcours de Formation Poneys</i>	24
7.2.2	<i>Parcours de 4 ans</i>	24
7.2.3	<i>Parcours de 5 ans</i>	24
7.2.4	<i>Parcours des 6 ans</i>	25
7.3	COTES.....	25
7.3.1	<i>Cotes Formation Poneys</i>	25
7.3.2	<i>Cotes de 1^{ère} partie de saison</i>	26
7.3.3	<i>Cotes de 2^{ème} partie de saison</i>	26
7.3.4	<i>Cotes des parcours de la Finale Nationale</i>	26
7.4	LONGUEUR - VITESSE.....	26
7.5	TRACES - DISTANCES.....	27
7.5.1	<i>Tracés</i>	27
7.5.2	<i>Distances dans les lignes</i>	27
7.6	COMBINAISONS.....	27
7.6.1	<i>Profils et distances des combinaisons pour la génération des 4 ans</i>	27
7.6.2	<i>Profils et distances des combinaisons pour la génération des 5 ans</i>	27
7.6.3	<i>Profils et distances des combinaisons pour la génération des 6 ans</i>	28
7.7	MATERIEL.....	28
7.8	RIVIERE BARREE.....	28
7.9	MUR.....	29
7.10	RECOMMANDATIONS TECHNIQUES DES PARCOURS DE FORMATION PONEYS.....	30
7.11	RECOMMANDATIONS TECHNIQUES DES PARCOURS DE CSO CYCLE JEUNES PONEYS C.....	31
7.12	RECOMMANDATIONS TECHNIQUES DES PARCOURS DE CSO CYCLE JEUNES PONEYS D.....	32

Epreuves d'aptitude au saut d'obstacles

Jeunes Poneys

1 CONDITIONS D'ORGANISATION

Les conditions d'organisation et de gestion sont spécifiées au règlement général de la SHF et dans le cahier des charges organisateur de la discipline.

1.1 Officiels de compétition

1.1.1 Jury

Le président de jury doit avoir le niveau Candidat National.

1.1.2 Chef de piste

Le Chef de piste doit avoir le niveau National minimum ou le niveau Candidat National habilité par la S.H.F.

1.2 Autres référents

La SHF a mis en place un réseau « d'experts référents » dont la mission est de vérifier l'application des normes techniques sur l'ensemble des épreuves Jeunes Poneys tout au long de la saison. La liste de ces personnes est publiée sur le site de la SHF.

2 EPREUVES

2.1 Liste des épreuves régionales

2.1.1 Epreuves proposées

Le circuit Jeunes Poneys propose sur l'ensemble de ses concours les épreuves suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 4 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 4 ans D
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans D
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans D

Une société organisatrice déléguée a également la possibilité, de façon facultative, d'ajouter les épreuves de Formation Poneys :

- Formation Poneys 70 cm
- Formation Poneys 80 cm

Les poneys de taille B ont la possibilité de concourir sur les épreuves de Cycle Jeunes Poneys réservées aux catégories d'âge inférieur pour se qualifier à leur Finale Nationale.

La saison se découpe en deux parties :

- Première partie de saison : jusqu'au 17 mai ;
- Deuxième partie de saison : à partir du 18 mai.

2.1.2 Déroulement des épreuves

Les épreuves de Cycle Jeunes Poneys et les épreuves de Formation Poneys se courent au barème A sans chronomètre et sans barrage.

En deuxième partie de saison, la deuxième épreuve de Cycle Jeunes Poneys 6 ans C ou D se court au barème A au chrono.

2.1.3 Sur classement de catégorie

Un poney peut concourir dans une épreuve réservée aux poneys de sa génération dans une catégorie de taille supérieure à la sienne. En revanche, il lui est interdit de concourir dans une catégorie de taille inférieure à la sienne.

- Les épreuves de catégorie D sont ouvertes aux poneys B, C et D.
- Les épreuves de catégorie C sont ouvertes aux poneys B et C.

2.1.4 Déclassement de catégorie

Un poney peut concourir dans une épreuve réservée à des poneys plus jeunes que lui dans sa catégorie de taille ou dans la catégorie de taille supérieure, mais il ne percevra pas de dotation.

2.2 Nombre maximum d'épreuves autorisées par poney

Nombre de tours de Formation Poneys : FP

Nombre de tours de Cycle Jeunes Poneys : CJP

Nombre de tours sur d'autres épreuves (SIF & Fédérales) : FFE

Nombre de tours	4 ans	5 ans	6 ans
FP par jour	2	2	2
FP & CJP par jour	2	2	2
CJP par jour	1	1	1
FP & FFE par jour	1	1	1
CJP & FFE par jour	1	1	1
Total par concours*	2	3	3

**Exemple : Un poney de 4 ans qui participe à une épreuve de Formation Poneys et à une épreuve du Cycle Jeunes Poneys le même jour aura atteint son quota de tours autorisé pour le concours.*

3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 Participation des Jeunes Poneys

Un équidé de taille poney peut concourir sur le circuit, quelle que soit sa race.

Dans les catégories d'âge 4, 5 et 6 ans, le circuit Cycle Jeunes Poneys comporte :

- des épreuves régionales Cycle Jeunes Poneys (poneys C et D) ;
- des Finales Nationales organisées à Fontainebleau (poneys B, C et D).

Pour pouvoir déclarer une toise inférieure à 141 cm ferré ou à 140 cm non ferré, un certificat de toise réalisé par un vétérinaire doit être fourni au moment de la déclaration de propriété du poney en début de saison s'il n'a pas été toisé officiellement l'année qui précède (toise au So'Pony ou FEI). Pour les déclarations de poneys de race Shetland, Dartmoor et Welsh Mountain Pony, la transmission d'un certificat de toise n'est pas nécessaire.

3.2 Tenue des cavaliers

Une tenue propre et correcte est exigée sur la détente comme sur la piste de compétition.

Dans les épreuves SHF, la tenue doit comporter les éléments suivants :

- Veste de concours ou tenue fédérale ;
- Culotte blanche, beige ou grise clair ;
- Chemise de couleur avec col blanc en cas de port de la veste ;
- Chemise entièrement blanche en cas d'absence de la veste.
- *Casque* : Il est obligatoire et doit répondre aux normes européennes en vigueur.
- *Bottes* : Elles doivent être de couleur foncée ou noires. Les mini-chaps sont autorisées.
- *Protège-dos* : Ils sont conseillés.
- *Cravache* : Une seule cravache est autorisée à la détente et sur le parcours. Elle ne doit pas dépasser la longueur de 75 cm.
- *Eperons* :
 - L'emploi des éperons est autorisé mais ne doit en aucune mesure provoquer une blessure du poney sous peine d'élimination par le Président du jury ;
 - Un seul éperon est autorisé par botte ;
 - Les éperons à mollettes sont interdits et entraînent l'élimination ;
 - Longueur maximum des éperons de 2 cm : La mesure des éperons se fait à partir de la tige de la botte ou de la bottine du cavalier.

3.3 Embouchures et harnachements

Si l'emploi d'embouchures, d'enrênements ou harnachements particuliers est autorisé par les articles qui suivent, il est rappelé que leur utilisation pourra être contrôlée et leur mauvaise utilisation sanctionnée par des personnes dûment habilitées.

Pour les poneys qui se déclassent dans des catégories d'âge inférieures, les embouchures et harnachements autorisés sont ceux autorisés par le niveau de l'épreuve.

3.3.1 Embouchures

Sur l'ensemble des épreuves du Cycle Jeunes Poneys et des épreuves de Formation Poneys CSO :

- Le mors est obligatoire ;
- Le diamètre minimum du canon au niveau de la commissure des lèvres est de 1,2 cm ;
- Les mors peuvent être en métal, caoutchouc, résine, synthétique ou recouverts de cuir ou de latex (combinaison de ces éléments possible) ;
- Seuls les canons arrondis, lisses, sans arrête sont autorisés (la couture des mors en cuir est tolérée si elle n'est pas en contact avec la commissure des lèvres et qu'elle n'est pas abrasive pour la langue) ;
- Les rondelles doivent être plates et lisses sur les deux faces, mobiles et dissociées du canon, des montants du filet et de la muserolle ;
- Attacher la langue est interdit ;
- L'anti passe langue est autorisé ;
- Le protège-barres est interdit (schémas ci-contre).

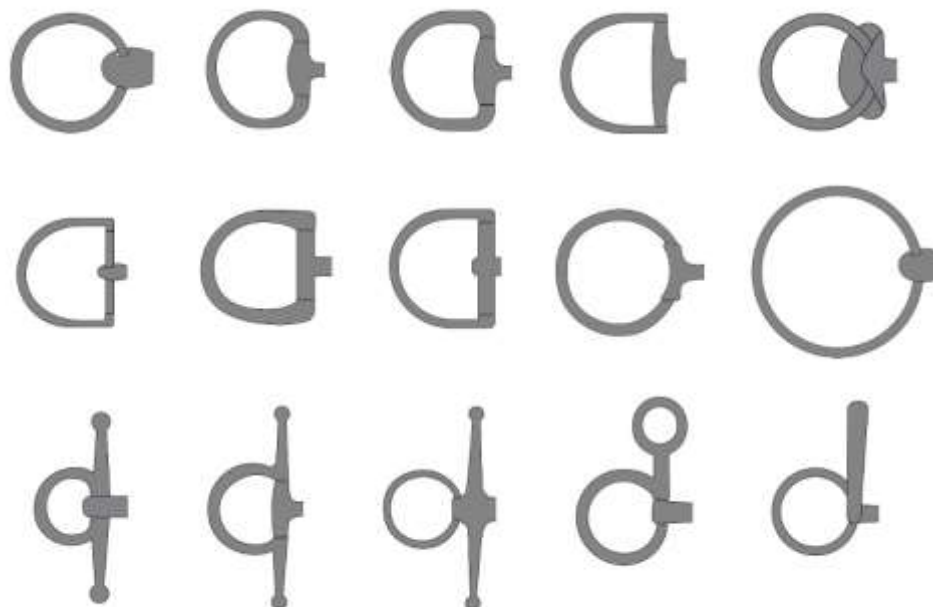


3.3.1.1 Poneys de 4 ans

Pour les poneys de 4 ans, seul le filet simple est autorisé.

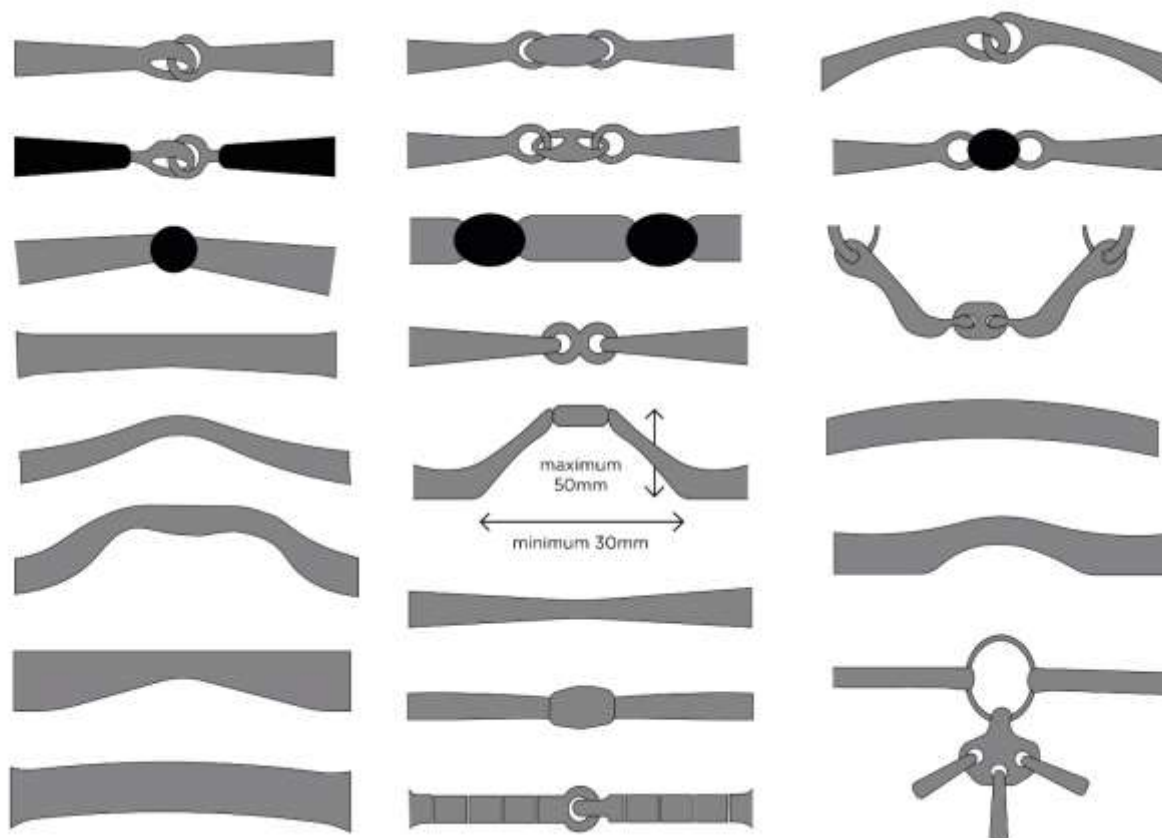
- Liste des anneaux/branches autorisés pour le filet simple :

Les canons déportés sont autorisés s'ils restent combinés avec les embouchures autorisées.



- Liste des canons autorisés pour le filet simple :

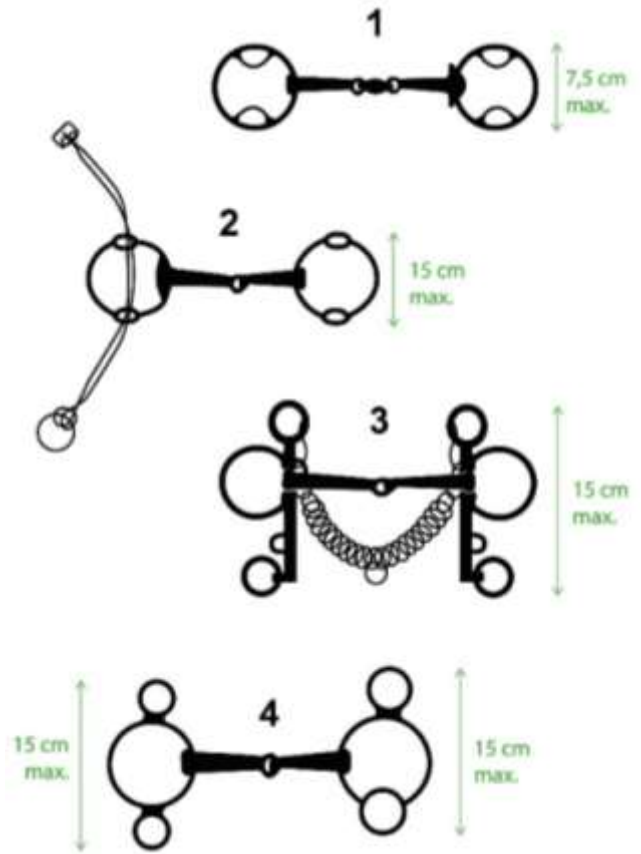
Les mors à doubles brisures, avec passage de langue ou à canons droits sont autorisés sur toutes ces embouchures.



3.3.1.2 Poneys de 5 et 6 ans

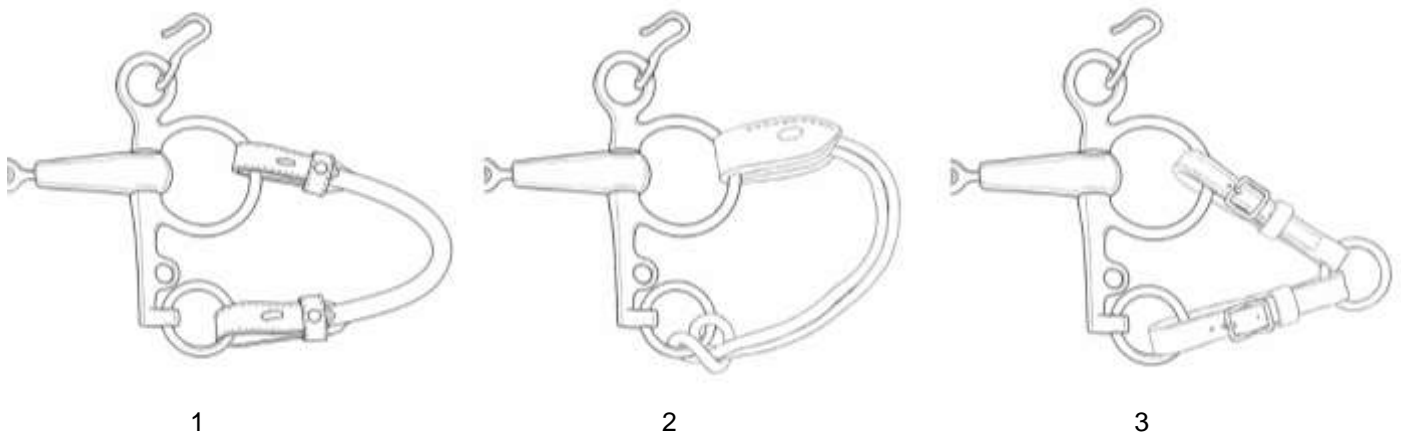
En plus des mors autorisés pour les poneys de 4 ans, certains autres peuvent être utilisés pour les poneys de 5 et 6 ans :

1. Mors à effet trio (avec ou sans ailettes). Anneaux de 7,5 cm maximum ;
2. Releveur : autorisé uniquement avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. Anneaux de 15 cm maximum ;
3. Pelham : autorisé uniquement avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. Branches de 15 cm maximum.
4. Pessoa 3 anneaux sans gourmette : autorisé uniquement avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. Hauteur totale des 3 anneaux de 15 cm maximum.



3.3.2 Alliances

Seules les alliances sans anneaux sont autorisées (schémas 1 et 2). Les alliances avec anneaux sont interdites (schéma 3).



3.3.3 Muserolles

La partie de la muserolle qui est au contact du chanfrein, doit avoir un profil plat. La muserolle en corde, torsadée ou non est interdite, quel qu'en soit la matière.

3.3.3.1 Muserolles autorisées

Les muserolles autorisées sont les suivantes :

1. Muserolle française
2. Muserolle combinée
3. Muserolle Stotzem
4. Muserolle croisée sur le chanfrein
5. Muserolle allemande



3.3.3.2 Contrôle de l'ajustement

➤ Emplacement de la muserolle

Les muserolles (n°1, 2 et 3) doivent être positionnées entre 1 et 3 cm en dessous de l'apophyse zygomatique.

La partie haute de la muserolle croisée (n°4) doit être placée entre 1 et 3 cm au-dessus de l'arête de l'apophyse zygomatique. Cette distance est nécessaire pour ne pas l'irriter.

➤ Serrage de la muserolle

Un serrage excessif est considéré comme un mauvais traitement et peut être éliminatoire.

La muserolle est ajustée sans être serrée, c'est-à-dire permettant le passage de deux doigts sur le côté entre la muserolle et le poney.



L'outil de contrôle agréé FEI peut être utilisé pour contrôler le serrage au niveau du chanfrein.



3.3.4 Enrênements

La bricole, le collier de chasse et la croupière sont autorisés.

La martingale à anneaux est autorisée :

- Avec collier et arrêteurs
 - Arrêteurs de rênes (n°1 sur l'illustration), un seul arrêteur par rêne positionné entre l'embouchure et l'anneau de la martingale ;
 - Arrêteur au niveau du collier (n°2 sur l'illustration) obligatoire s'il n'y a pas d'anneau fixe.
- Montée sur collier de chasse avec arrêteurs de rênes (n°1 sur l'illustration), un seul arrêteur par rêne positionné entre l'embouchure et l'anneau de la martingale.

Dans les épreuves de Cycle Jeunes Poneys 4 ans, une martingale fixe, élastique ou non élastique, correctement ajustée, est autorisée toute l'année à l'exception des Finales Nationales. Une martingale fixe est bien ajustée si lorsque le poney est dans une attitude naturelle, la martingale est à la distance d'une main de l'auge.



Aucun autre enrênement n'est autorisé en épreuve ou sur la détente.

3.3.5 Protections

Le poids total des protections sur un membre (antérieur ou postérieur) du poney ne devra pas excéder 500g (**pesée sortie de piste**) sur les terrains de détente comme sur la piste de compétition.

3.3.5.1 Membres antérieurs

Le type des protections pour les membres antérieurs est libre.

3.3.5.2 Membres postérieurs

Le port de protections sur les membres postérieurs est interdit sur la piste comme sur les terrains de détente. Les membres postérieurs doivent être nus.

Une dérogation est accordée pour les concours se déroulant sur les terrains en herbe (terrains d'entraînement et de compétition), seuls les protège-boulets sont autorisés sur les membres postérieurs.

Dans ce cas, les protège-boulets devront respecter les caractéristiques suivantes :

- leur face interne n'excède pas 12 cm et la face externe mesure au **minimum 3,5 cm** ;
- leur intérieur doit être lisse ;
- ils sont constitués d'une seule coque de protection ;
- la partie rigide de la protection est placée sur la face interne du boulet ;
- la seule fixation autorisée est de type velcro non élastique. Aucun crochet, boucle, clip, lanière de fermeture ou autre méthode de fixation n'est autorisé ;
- la bande de fixation type velcro du protège-boulet ne doit pas être en contact avec le membre ;
- aucun élément additionnel ne peut être ajouté.



4 CLASSEMENT ET PRIME

Le montant des dotations et le calcul des points est précisé dans une note financière publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu

Des points qualificatifs sont attribués pour les parcours effectués sans pénalité pour permettre d'effectuer les classements des poneys au TOP 100.

5 QUALIFICATION FINALES NATIONALES

5.1 Conditions de qualification

5.1.1 Qualification des Poneys B

○ **Poneys 4 ans B :**

Les poneys de 4 ans B devront avoir terminé 2 épreuves qualificatives pour pouvoir se qualifier à la Finale Nationale réservée aux poneys de 4 ans B. Ces épreuves sont les suivantes :

- Formation Poneys 70 cm
- Formation Poneys 80 cm
- Cycle Jeunes Poneys 4 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 4 ans D

○ **Poneys 5 ans B :**

Les poneys de 5 ans B devront avoir terminé 4 épreuves qualificatives pour pouvoir se qualifier à la Finale Nationale réservée aux poneys de 5 ans B. Ces épreuves sont les suivantes :

- Formation Poneys 80 cm
- Cycle Jeunes Poneys 4 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 4 ans D
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans D

- **Poneys 6 ans B :**

Les poneys de 6 ans B devront avoir terminé 6 épreuves qualificatives et être sans pénalité sur au moins 2 d'entre elles pour pouvoir se qualifier à la Finale Nationale réservée aux poneys de 6 ans B. Ces épreuves sont les suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 4 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 4 ans D
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans D
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans D

5.1.2 Qualification des poneys C

5.1.2.1 Epreuves de CSO

Un sans-faute sur une épreuve qualificative apporte le même nombre de points au poney quel que soit le type d'épreuve, Cycle Libre ou Cycle Jeunes Poneys (hors épreuve Jeunes Poneys 6 ans au chrono). En revanche, pour pouvoir être comptabilisés dans leur intégralité au niveau du TOP 100, il faut que le nombre de points obtenu sur le Circuit Jeunes Poneys soit « supérieur ou égal » à 40% du nombre de points qualificatifs.

(exemple : 40 pts CJP + 80 pts CL = 100 pts au TOP 100)

Les épreuves de Formation Poneys et Formation Chevaux ne sont pas comptabilisées dans les quotas des épreuves qualificatives.

- **Poneys 4 ans C**

Les épreuves qualificatives pour les poneys de 4 ans C sont les suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 4 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 4 ans D
- Cycle Libre 1 (plafonné à 60% des points acquis au total et figurant au TOP 100) Epreuves des Finales Régionales non prises en compte

- **Poneys 5 ans C**

Les épreuves qualificatives pour les poneys de 5 ans C sont les suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 5 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 5 ans D
- Cycle Libre 1 (plafonné à 60% des points acquis au total et figurant au TOP 100) Epreuves des Finales Régionales non prises en compte

- **Poneys 6 ans C**

Les épreuves qualificatives pour les poneys de 6 ans C sont les suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 6 ans C
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans C au chrono
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans D
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans D au chrono
- Cycle Libre 2 (plafonné à 60% des points acquis au total et figurant au TOP 100) Epreuves des Finales Régionales non prises en compte

5.1.2.2 Epreuves de Style Hunter

Une prime acquise dans la catégorie d'âge du poney en épreuve Style Hunter Chevaux ou Poneys apporte l'équivalent des points d'un sans-faute en CSO. **Une seule prime** peut être prise en compte dans la discipline. Ces épreuves ne sont pas comptabilisées dans les quotas de tours qualificatifs en CSO.

5.1.2.3 Epreuves de Concours Complet

Une prime acquise dans la catégorie d'âge du poney du Circuit Jeunes Poneys CCE apporte également l'équivalent des points d'un sans-faute au poney. Une seule prime peut être prise en compte dans la discipline. Ces épreuves ne sont pas comptabilisées dans les quotas de tours qualificatifs en CSO.

5.1.3 Qualification des poneys D

5.1.3.1 Epreuves de CSO

Un sans-faute sur une épreuve qualificative apporte le même nombre de points au poney quel que soit le type d'épreuve, Cycle Libre ou Cycle Jeunes Poneys (hors épreuve Jeunes Poneys 6 ans au chrono). En revanche, pour pouvoir être comptabilisés dans leur intégralité au niveau du TOP 100, il faut que le nombre de points obtenu sur le Circuit Jeunes Poneys soit « supérieur ou égal » à 40% du nombre de points qualificatifs.

(exemple : 40 pts CJP + 80 pts CL = 100 pts au TOP 100)

Les épreuves de Formation Poneys et Formation Chevaux ne sont pas comptabilisées dans les quotas des épreuves qualificatives.

○ **Poneys 4 ans D**

Les épreuves qualificatives pour les poneys de 4 ans D sont les suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 4 ans D
- Cycle Libre 1 (plafonné à 60% des points acquis au total et figurant au TOP 100) Epreuves des Finales Régionales non prises en compte

○ **Poneys 5 ans D**

Les épreuves qualificatives pour les poneys de 5 ans D sont les suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 5 ans D
- Cycle Libre 2 (plafonné à 60% des points acquis au total et figurant au TOP 100) Epreuves des Finales Régionales non prises en compte

○ **Poneys 6 ans D**

Les épreuves qualificatives pour les poneys de 6 ans D sont les suivantes :

- Cycle Jeunes Poneys 6 ans D
- Cycle Jeunes Poneys 6 ans D au chrono
- Cycle Libre 3 (plafonné à 60% des points acquis au total et figurant au TOP 100) Epreuves des Finales Régionales non prises en compte

5.1.3.2 Epreuves de Style Hunter

Une prime acquise dans la catégorie d'âge du poney en épreuve Style Hunter Chevaux ou Poneys apporte l'équivalent des points d'un sans-faute en CSO. **Une seule prime** peut être prise en compte dans la discipline. Ces épreuves ne sont pas comptabilisées dans les Quotas de tours qualificatifs en CSO.

5.1.3.3 Epreuves de Concours Complet

Une prime acquise dans la catégorie d'âge du poney du Circuit Jeunes Poneys CCE apporte également l'équivalent des points d'un sans-faute au poney. Une seule prime peut être prise en compte dans la discipline. Ces épreuves ne sont pas comptabilisées dans les Quotas de tours qualificatifs en CSO.

5.2 Dérogations Toises

5.2.1 Poneys 4 ans C à 4 ans D

En cas de changement de taille en cours de saison, un certificat de toisage devra être envoyé par email à la SHF à contact@shf.eu avant le 1^{er} juin de l'année en cours.

Pour que les points acquis sur les épreuves C puissent être qualificatifs pour la Finale des poneys 4 ans D, la taille figurant sur le certificat de toisage ne doit pas excéder 144 cm ferré. Pour pouvoir être qualifiable pour la Finale dans la catégorie des poneys 4 ans D, le poney doit avoir réalisé, au moins un parcours sans pénalité en épreuve D après la date du 1^{er} juin. En cas de fraude les points acquis sont supprimés.

5.2.2 Finale Cycle Libre - Poneys D à taille cheval

Pour que les points acquis sur les épreuves D puissent être qualificatifs pour la Finale Cycle Libre, la taille figurant sur le certificat de toisage ne doit pas excéder 152 cm ferré et le poney doit avoir pris part à la Finale Régionale Cycle Libre de son choix dans sa catégorie. Une demande (avec l'ensemble des documents nécessaires) doit être effectuée par mail avant le 1^{er} août à contact@shf.eu.

5.2.3 Toise FEI

Tout poney de 6 ans participant à un Championnat de la Finale Nationale SHF avec un certificat de toisage FEI, ayant été effectué dans son année de 6 ans, ne sera pas toisé lors de la Finale Nationale. La toise FEI prévaut sur la toise SHF. Aucun certificat de toisage FEI délivré à une date postérieure à la Finale Nationale SHF ne sera pris en compte.

5.3 Dérogations 4 ans qui ont fait le testage PFS

Un statut dérogatoire est accordé aux mâles (toutes races) de 4 ans ayant été approuvés à la monte dans le livre généalogique du Poney Français de Selle, ayant obtenu la confirmation de leur approbation à 3 ans dans le livre généalogique du PFS et ayant participé au testage. Les juments PFS ayant suivi le testage bénéficient également de ce statut dérogatoire.

Ces jeunes poneys peuvent accéder au Championnat de leur catégorie (âge et taille) organisé au So'Pony même s'ils sont classés au-delà du rang de TOP 100 exigé pour la qualification. Ils doivent néanmoins avoir participé, à la veille de la clôture des engagements des Finales Nationales, au minimum à 4 parcours qualificatifs sur le circuit régional Cycle Jeunes Poneys CSO dont 2 épreuves en deuxième partie de saison.

5.4 Points de bonification primant la régularité

Les points de bonification sont calculés en prenant en compte le rapport du nombre de parcours sans pénalité réalisés sur l'ensemble des épreuves qualificatives en CSO Cycle Jeunes Poneys et Cycle Libre (ou catégorie de taille supérieure), au nombre total d'épreuves qualificatives CSO courues depuis le début de l'année jusqu'à la clôture des engagements pour la Finale Nationale.

5.4.1 Poneys de 5 ans C et D

Pour pouvoir obtenir la totalité des points de bonification, un poney de 5 ans C ou D doit avoir participé à un minimum de 8 épreuves qualificatives comme dénominateur de ratio.

Les tours réalisés en Formation (Chevaux et Poneys) et en catégorie d'âge inférieure ne sont pas pris en compte dans le calcul des points de bonification.

Pour les jeunes poneys titulaires de x % de parcours sans pénalité, les points de bonification sont les suivants :

- 100 % : 3 points ;
- de 90 à moins de 100 % : 2,5 points ;
- de 80 à moins de 90 % : 2 points ;
- de 70 à moins de 80 % : 1,5 points ;
- de 60 à moins de 70 % : 1 point ;
- de 50 à moins de 60 % : 0,5 point.

Exemple : un poney de 5 ans sélectionné avec 6 parcours qualificatifs sans pénalité sur 8 effectués bénéficiera de 1,5 points de bonification, le pourcentage étant calculé avec en dénominateur de ratio 8 parcours.

(6/8=75% => 1,5 points)

5.4.2 Poneys de 6 ans C et D

Pour pouvoir obtenir la totalité des points de bonification, un poney de 6 ans C ou D doit avoir participé à un minimum de 10 épreuves qualificatives comme dénominateur de ratio.

Les tours réalisés en Formation (Chevaux et Poneys) et en catégorie d'âge inférieure ne sont pas pris en compte dans le calcul des points de bonification.

Pour les jeunes poneys titulaires de x % de parcours sans pénalité, les points de bonification sont les suivants :

- 100 % : 3 points ;
- de 90 à moins de 100 % : 2,5 points ;
- de 80 à moins de 90 % : 2 points ;
- de 70 à moins de 80 % : 1,5 points ;
- de 60 à moins de 70 % : 1 point ;
- de 50 à moins de 60 % : 0,5 point.

Exemple : un poney de 6 ans sélectionné avec 5 parcours qualificatifs sans pénalité sur 10 en Cycle Jeunes Poneys 6 ans ne bénéficiera que de 0,5 point de bonification, le pourcentage étant calculé avec en dénominateur de ratio 10 parcours.

(5/10=50% => 0,5 point)

5.5 Quotas tours avant finale

Pour pouvoir figurer dans la liste des poneys **qualifiables** à la Finale Nationale, un poney doit respecter des quotas d'épreuves sur la saison avant la date de clôture de la Finale.

	Nombre maximum d'épreuves de CSO SHF qualificatives (cf. article 5.1)	Nombre maximum d'épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE Compet, SIF et internationales)
4 ans B, C et D	12	18
5 ans B, C et D	14	24
6 ans B, C et D	16	28

5.6 Sélection

Pour être qualificatives, les épreuves (CSO, hunter et CCE) doivent avoir été courues avant le **26 juillet 2026 inclus**. Une fois l'ensemble des résultats enregistrés sur FFE compet et pris en compte dans les calculs, les listes des poneys **qualifiables** pour chacune des Finales seront publiées sur les classements des TOP 100.

	Nombre de poneys qualifiables* (Poneys ex-æquo au dernier rang retenus)	Nombre de poneys sélectionnés** par Championnat* (Poneys ex-æquo au dernier rang retenus)
4 ans C	50 meilleurs du TOP 100 4 ans C	35 meilleurs engagés
4 ans D	200 meilleurs du TOP 100 4 ans D	140 meilleurs engagés
5 ans C	35 meilleurs du TOP 100 5 ans C	25 meilleurs engagés
5 ans D	200 meilleurs du TOP 100 5 ans D	140 meilleurs engagés
6 ans C	30 meilleurs du TOP 100 6 ans C	20 meilleurs engagés
6 ans D	140 meilleurs du TOP 100 6 ans D	100 meilleurs engagés

* Sous réserve d'avoir effectué à minima 2 parcours sans pénalité sur des épreuves qualificatives pour pouvoir figurer sur les listes des poneys qualifiables et d'avoir respecté les quotas autorisés.

** La SHF se réserve le droit de réviser le nombre de poneys sélectionnés au cours de la saison.

6 DEROULEMENT FINALES NATIONALES

6.1 Finale Nationale Jeunes Poneys de 4 ans

6.1.1 Déroutement

Sur la Finale Nationale, un seul Championnat est organisé pour les poneys de 4 ans B. Un cavalier peut présenter jusqu'à 2 poneys dans le Championnat.

Sur la Finale Nationale, un seul Championnat est organisé pour les poneys de 4 ans C. Un cavalier peut présenter jusqu'à 3 poneys dans le Championnat.

Sur la Finale Nationale, deux Championnats seront organisés pour les poneys de 4 ans D, un réservé aux Juments et un autre pour les Mâles et Hongres. Un cavalier sera autorisé à présenter 6 poneys par Championnat.

Les présentations du poney au modèle et à la toise doivent se faire avant le début des épreuves montées.

6.1.1.1 Epreuve de présentation

- **Présentation montée :**

Cette épreuve se courre sur un parcours intégrant 8 obstacles dont une combinaison et quelques figures et transitions imposées pour que le poney soit noté sur ses 3 allures.

Un jury attribue un ensemble de notes qui permettront de définir une moyenne sur 20. Les fautes aux obstacles sont comptabilisées comme sur un parcours de CSO. L'épreuve n'est pas chronométrée.

- **Présentation en main**

Le cavalier présente son jeune poney en main devant un jury qui note le modèle et attribuera une note sur 20. Une mauvaise tenue (toiletage du poney, tenue du cavalier) peut entraîner un abattement d'un ou plusieurs points.

En cas d'ex-aequo à l'issue des épreuves du premier jour, les couples sont départagés par leur rang au TOP 100.

6.1.1.2 Epreuve Finale

- 1 épreuve « Finale » disputée au barème A sans chronomètre sans barrage

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement du Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier).

Les points du Championnat provisoire sont obtenus en cumulant :

- (+) points de pénalité de la première épreuve de saut d'obstacles
- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,4
- (+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,6

6.1.2 Résultats des Championnats

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

- (+) points de pénalité de la première épreuve de saut d'obstacles
- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,4
- (+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,6
- (+) points de pénalité de l'épreuve Finale

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

6.1.2.1 4 ans B

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon la note de Présentation montée.

Le Championnat des 4 ans B donne lieu à un classement unique. Le poney le mieux classé obtiendra une mention en fonction du nombre de points qu'il aura obtenu :

- ÉLITE : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 4 ;
- EXCELLENT : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 8 ;
- TRÈS BON : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.1.2.2 4 ans C

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon le classement TOP 100 publié sur le site www.shf.eu à la date de clôture des engagements à la Finale Nationale.

Le Championnat des 4 ans C donne lieu à un classement unique par répartition des jeunes poneys en 3 catégories ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

- ÉLITE : 1^{er} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 2^{ème} et 3^{ème} au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 4^{ème} au 6^{ème} au classement du Championnat.

Pour obtenir une mention, un poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.1.2.3 4 ans D

Les Championnats des poneys 4 ans D seront organisés avec deux classements, l'un regroupant les juments et le second les mâles et hongres.

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon le classement TOP 100 publié sur le site www.shf.eu à la date de clôture des engagements à la Finale Nationale.

Le Championnat des juments de 4 ans d'une part et mâles et hongres d'autre part donnent lieu à des classements qui répartiront les jeunes poneys en 3 catégories ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

- ÉLITE : du 1^{er} au 3^{ème} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4^{ème} au 8^{ème} au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 9^{ème} au 15^{ème} au classement du Championnat.

Pour obtenir une mention, un poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.2 Finale Nationale Jeunes Poneys de 5 ans

6.2.1 Poneys 5 ans B

6.2.1.1 Déroulement

Dans la catégorie des 5 ans B, les poneys sont mélangés dans un même Championnat et un cavalier peut présenter jusqu'à 2 poneys. **Les présentations du poney au modèle et à la toise doivent se faire avant le début des épreuves montées.**

- Note de modèle : jugement du modèle sur 20

- Epreuve d'aptitude au Saut d'obstacles : 1 épreuve disputée au barème A sans chronomètre sans barrage

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

- Note de présentation montée : Manière et aptitude à l'obstacle : jugement sur la première épreuve de Saut d'obstacles. La moyenne sur 20 des notes constitue la note de manière et d'aptitude à l'obstacle ;
 - La manière, note sur 20 : l'impulsion, la perméabilité et la disponibilité.
 - L'aptitude à l'obstacle, note sur 20 : l'envergure (force, trajectoire, galop), l'intelligence de la barre (énergie, respect, envie de bien faire) et le style (exécution du mouvement).

Les points du Championnat provisoire sont obtenus en cumulant :

(+) points de pénalité de la première épreuve de saut d'obstacles

(+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,25

(+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,5

- Epreuve Finale : 1 épreuve « Finale » disputée au barème A sans chronomètre sans barrage

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement du Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier). En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

6.2.1.2 Résultats du Championnat

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

(+) points de pénalité de la première épreuve de saut d'obstacles

(+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,25

(+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,5

(+) points de pénalité de l'épreuve Finale

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon la note de présentation montée.

Le Championnat des 5 ans B donne lieu à un classement unique. Le poney le mieux classé obtiendra une mention en fonction du nombre de points qu'il aura obtenu :

- ÉLITE : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 4 ;
- EXCELLENT : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 8 ;

- TRÈS BON : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.2.2 Poneys 5 ans C

6.2.2.1 Déroulement

Pour les poneys de 5 ans C, les poneys sont classés dans un même Championnat et un cavalier peut présenter jusqu'à 3 poneys. Les présentations du poney au modèle et à la toise doivent se faire avant le début des épreuves montées.

- Note de modèle : jugement du modèle sur 20

- Epreuves d'aptitude au Saut d'obstacles

- 2 épreuves Qualificatives disputées au barème A sans chronomètre sans barrage ;
- L'ordre de passage de la première épreuve se fait dans l'ordre des numéros de têtère et la deuxième dans l'ordre inverse.

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

- Note de présentation montée : Manière et aptitude à l'obstacle : jugement sur les deux manches qualificatives
La moyenne sur 20 des notes constitue la note de manière et d'aptitude à l'obstacle ;
 - La manière, note sur 20 : l'impulsion, la perméabilité et la disponibilité.
 - L'aptitude à l'obstacle, note sur 20 : l'envergure (force, trajectoire, galop), l'intelligence de la barre (énergie, respect, envie de bien-faire) et le style (exécution du mouvement).

Les points du Championnat provisoire sont obtenus en cumulant :

(-) points de bonification primant la régularité

(+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,25

(+) points de pénalité des deux manches qualificatives

(+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,5

- Epreuve Finale : 1 épreuve « Finale » disputée au barème A sans chronomètre sans barrage

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement du Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier).

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

Sont qualifiés à l'épreuve Finale les **10 premiers poneys du classement du Championnat provisoire**.

Les poneys sans pénalité à l'issue des deux épreuves qualificatives qui ne seraient pas classés dans les 10 premiers au classement provisoire sont qualifiés à la « Finale ». Les poneys qui seraient à égalité au dernier rang du Championnat provisoire pourront prendre part à la Finale.

6.2.2.2 Résultats des Championnats

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

(-) points de bonification primant la régularité

(+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,25

(+) points de pénalité des deux manches qualificatives

(+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,5

(+) points de pénalité de l'épreuve Finale

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon le classement TOP 100 publié sur le site www.shf.eu à la date de clôture des engagements à la Finale Nationale.

Le Championnat des 5 ans C donne lieu à un classement unique par répartition des jeunes poneys en 3 catégories ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

- ÉLITE : 1^{er} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : 2^{ème} et 3^{ème} au classement du Championnat ;

- TRÈS BON : du 4^{ème} au 6^{ème} au classement du Championnat.

Pour obtenir une mention, un poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.2.3 Poneys 5 ans D

6.2.3.1 Déroulement

Sur la Finale Nationale, deux Championnats seront paramétrés pour les poneys de 5 ans D, un réservé aux Juments et un autre pour les Mâles et Hongres. Un cavalier sera autorisé à présenter 6 poneys par Championnat. **Les présentations du poney au modèle et à la toise doivent se faire avant le début des épreuves montées.**

- Note de modèle : jugement du modèle sur 20
- Epreuves d'aptitude au Saut d'obstacles
 - 2 épreuves Qualificatives disputées au barème A sans chronomètre sans barrage ;
 - L'ordre de passage de la première épreuve se fait dans l'ordre des numéros de têtère et la deuxième dans l'ordre inverse.

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

- Note de présentation montée : Manière et aptitude à l'obstacle : **jugement sur les deux manches qualificatives**
La moyenne sur 20 des notes constitue la note de manière et d'aptitude à l'obstacle ;
 - La manière, note sur 20 : l'impulsion, la perméabilité et la disponibilité.
 - L'aptitude à l'obstacle, note sur 20 : l'envergure (force, trajectoire, galop), l'intelligence de la barre (énergie, respect, envie de bien-faire) et le style (exécution du mouvement).

Les points du Championnat provisoire sont obtenus en cumulant :

(-) points de bonification primant la régularité

(+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,25

(+) points de pénalité des deux manches qualificatives

(+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,5

- Epreuve Finale : 1 épreuve « Finale » disputée au barème A sans chronomètre sans barrage

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement du Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier).

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

Sont qualifiés à l'épreuve Finale les **25 premiers poneys de chacun des classements provisoires des Championnats** (juments et mâles/hongres).

Les poneys sans pénalité à l'issue des deux épreuves qualificatives qui ne seraient pas classés dans les 25 premiers au classement provisoire sont qualifiés à la « Finale ». Les poneys qui seraient à égalité au dernier rang du Championnat provisoire pourront prendre part à la Finale.

6.2.3.2 Résultats des Championnats

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

(-) points de bonification primant la régularité

(+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,25

(+) points de pénalité des deux manches qualificatives

(+) complément à 20 de la note de présentation montée affecté d'un coefficient 0,5

(+) points de pénalité de l'épreuve Finale

Les Championnats des poneys 5 ans D feront état de deux classements, l'un regroupant les juments et le second les mâles et hongres.

Les éventuels ex-aequo sont départagés selon le classement TOP 100 publié sur le site www.shf.eu à la date de clôture des engagements à la Finale Nationale.

Le Championnat des juments de 5 ans d'une part et mâles et hongres d'autre part donnent lieu à des classements qui répartiront les jeunes poneys en 3 catégories ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

- ÉLITE : du 1^{er} au 3^{ème} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4^{ème} au 8^{ème} au classement du Championnat ;

- TRÈS BON : du 9^{ème} au 15^{ème} au classement du Championnat.

Pour obtenir une mention, un poney devra néanmoins obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.3 Finale Nationale Jeunes Poneys de 6 ans

6.3.1 Poneys 6 ans B

6.3.1.1 Déroulement

Dans la catégorie des 6 ans B, les poneys sont mélangés dans un même Championnat et un cavalier peut présenter jusqu'à 2 poneys. **Les présentations du poney au modèle et à la toise doivent se faire avant le début des épreuves montées.**

- Note de modèle : jugement du modèle sur 20
- Epreuve d'aptitude au Saut d'obstacles : 1 épreuve disputée au barème A sans chronomètre sans barrage
En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.
- Epreuve Finale : 1 épreuve « Finale » disputée au barème A au chronomètre.

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement du Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier).

Les points du Championnat provisoire sont obtenus en cumulant :

- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,2
- (+) points de pénalité de la première épreuve de saut d'obstacles

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

6.3.1.2 Résultats du Championnat

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

- (-) points de bonification primant la régularité
- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,2
- (+) points de pénalité des deux manches qualificatives
- (+) points de pénalité de l'épreuve Finale avec départage des ex-aequo avec le chronomètre du deuxième jour

Le Championnat des 6 ans B donne lieu à un classement unique. Le poney le mieux classé obtiendra une mention en fonction du nombre de points qu'il aura obtenu :

- ÉLITE : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 4 ;
- EXCELLENT : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 8 ;
- TRÈS BON : le poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.3.2 Poneys 6 ans C

6.3.2.1 Déroulement

Pour les 6 ans C, les poneys sont mélangés dans un même Championnat et un cavalier peut présenter jusqu'à 3 poneys. **La présentation des poneys à la toise doit se faire avant le début des épreuves montées.**

- Epreuves d'aptitude au Saut d'obstacles
 - 1 épreuve Qualificative disputée au barème A sans chronomètre sans barrage ;
 - 1 épreuve Qualificative disputée au barème A au chronomètre ;
 - L'ordre de passage de la première épreuve se fait dans l'ordre des numéros de têtère et la deuxième dans l'ordre inverse.

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

Sont qualifiés à l'épreuve Finale les **10 premiers poneys*** à l'issue des deux épreuves Qualificatives (addition des points de pénalités encourus sur les 2 épreuves Qualificatives et ex-aequo départagés par le chronomètre de la deuxième épreuve)

** Les poneys sans pénalité à l'issue des deux épreuves qualificatives qui ne seraient pas classés dans les 10 premiers au classement provisoire sont qualifiés à la « Finale ».*

L'ensemble des poneys qualifiés pour l'épreuve Finale doivent être présentés à l'épreuve de modèle.

- Epreuve de modèle : Jugement du modèle sur 20

- Epreuve Finale
 - 1 épreuve « Finale » disputée au barème A sans chronomètre sans barrage

L'ordre de départ est l'ordre inverse du classement du Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier).

Les points du Championnat provisoire sont obtenus en cumulant :

- (+) points de pénalité des deux manches qualificatives (départage avec le chronomètre du deuxième jour)
- (-) points de bonification primant la régularité
- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,2

6.3.2.2 Résultats des Championnats

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

- (+) points de pénalité des deux manches qualificatives**
- (-) points de bonification primant la régularité**
- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,2**
- (+) points de pénalité de l'épreuve Finale avec départage des ex-aequo avec le chronomètre du deuxième jour**

Le Championnat des 6 ans C donne lieu à un classement unique par répartition des jeunes poneys en 3 catégories ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

- ÉLITE : 1^{er} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : 2^{ème} et 3^{ème} au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 4^{ème} au 6^{ème} au classement du Championnat.

Pour obtenir une mention, un poney devra obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

6.3.3 Poneys 6 ans D

6.3.3.1 Déroulement

Sur la Finale Nationale, deux Championnats seront paramétrés pour les poneys 6 ans D, un réservé aux Juments et un autre pour les Mâles et Hongres. Un cavalier sera autorisé à présenter 6 poneys par Championnat. **La présentation des poneys à la toise doit se faire avant le début des épreuves montées.**

- Epreuves d'aptitude au Saut d'obstacles
 - 1 épreuve Qualificative disputée au barème A sans chronomètre sans barrage ;
 - 1 épreuve Qualificative disputée au barème A au chronomètre ;
 - L'ordre de passage de la première épreuve se fait dans l'ordre des numéros de têtère et la deuxième dans l'ordre inverse.

En cas d'élimination ou d'abandon, le poney se verra attribuer un score de 999 points sur l'épreuve.

Sont qualifiés à l'épreuve Finale les **20 premiers poneys*** de chacun des classements provisoires Championnats (juments et mâles/hongres), à l'issue des deux épreuves Qualificatives (addition des points de pénalités encourus sur les 2 épreuves Qualificatives et ex-aequo départagés par le chronomètre de la deuxième épreuve)

* Les poneys sans pénalité à l'issue des deux épreuves qualificatives qui ne seraient pas classés dans les 20 premiers au classement provisoire sont qualifiés à la « Finale ».

L'ensemble des poneys qualifiés pour l'épreuve Finale doivent être présentés à l'épreuve de modèle.

- Epreuve de modèle : Jugement du modèle sur 20

- Epreuve Finale
 - 1 épreuve « Finale » disputée au barème A sans chronomètre sans barrage

L'ordre de départ est l'ordre inverse des classements des Championnats provisoires (avec espacement d'un même cavalier).

Les points des Championnats provisoires sont obtenus en cumulant :

- (+) points de pénalité des deux manches qualificatives (départage avec le chronomètre du deuxième jour)
- (-) points de bonification primant la régularité
- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,2

6.3.3.2 Résultats des Championnats

Les points du Championnat sont obtenus en cumulant :

- (+) points de pénalité des deux manches qualificatives
- (-) points de bonification primant la régularité
- (+) complément à 20 de la note de modèle affecté d'un coefficient 0,2
- (+) points de pénalité de l'épreuve Finale avec départage des ex-aequo avec le chronomètre du deuxième jour

Les Championnats des poneys 6 ans D feront état de deux classements, l'un regroupant les juments et le second les mâles et hongres.

Les éventuels ex-aequo sont départagés par le chronomètre de la deuxième épreuve qualificative.

Le Championnat des juments de 6 ans d'une part et mâles et hongres d'autre part donnent lieu à des classements qui répartiront les jeunes poneys en 3 catégories ÉLITE, EXCELLENT, TRÈS BON :

- ÉLITE : du 1^{er} au 3^{ème} au classement du Championnat ;
- EXCELLENT : du 4^{ème} au 8^{ème} au classement du Championnat ;
- TRÈS BON : du 9^{ème} au 15^{ème} au classement du Championnat.

Pour obtenir une mention, un poney devra néanmoins obtenir un total de points au Championnat inférieur ou égal à 12.

7 NORMES TECHNIQUES

Le Chef de piste peut en accord avec le Président de jury adapter les consignes ci-après en fonction du terrain, des infrastructures et de l'évolution de la saison.

7.1 Franchissement de la ligne départ

Après le coup de cloche du Président du jury, les concurrents disposent de 45 secondes pour franchir la ligne de départ. Au bout de 45 secondes le chronomètre est déclenché même si le concurrent n'a pas franchi la ligne de départ, qu'il s'agisse d'une épreuve à temps imparti ou d'une épreuve dont le classement fait intervenir la vitesse sur le parcours.

7.2 Construction des parcours

La SHF a conçu un « Aide-mémoire » à la construction des parcours Jeunes Poneys qui est en ligne sur le site de la SHF.

Dans un souci de formation, les Chefs de piste doivent s'attacher à la construction et à la progressivité des parcours au cours de la saison (tout particulièrement pour les 4 ans) afin que les jeunes poneys apprennent leur métier en confiance et sans appréhension.

7.2.1 Parcours de Formation Poneys

Les épreuves de Formation Poneys 70 cm et Formation Poneys 80 cm sont facultatives pour la société organisatrice déléguée, elles ne sont pas obligatoirement au programme d'un concours.

Les parcours de Formation Poneys sont composés de 8 obstacles simples maximum et d'un autre obstacle simple en option après la ligne d'arrivée de type mur, bidet, rivière barrée.

7.2.2 Parcours de 4 ans

Les parcours de 4 ans sont très classiques et ne doivent comporter aucun piège. Ils suivent une progression dans le temps.

Les parcours de 4 ans doivent se composer de dix obstacles maximum dont 4-5 verticaux (sauf cas particulier) appelés avec des barres de pied et des soubassements adaptés. Les oxers seront montants de 5 cm.

Une **combinaison** à deux foulées est facultative après la ligne d'arrivée en première partie de saison et intégrée dans le parcours en deuxième partie de saison. Elle est positionnée en milieu de parcours, si possible en direction de la détente.

Le **bidet** doit être mis en place pour les 4 ans C et D, dès le début de saison. Il est construit soit sur un vertical soit sur un oxer. Il faut alterner entre le premier et le deuxième jour.

Une **rivière barrée** optionnelle (très bien construite, sans danger ni difficulté quelconque) est recommandée en fin de saison. Elle est placée de préférence en direction du paddock.

7.2.3 Parcours de 5 ans

Le tracé des parcours doit être fluide, les oxers peuvent être carrés en deuxième partie de saison et les verticaux appelés. Le bidet est obligatoire dans le parcours. Une barre de Spa peut être intégrée en début de ligne en deuxième partie de saison.

Les parcours comprennent **treize sauts** au maximum.

Deux combinaisons (doubles) simples et faciles à 2 foulées puis à 1 foulée sont introduites progressivement en première partie de saison. En deuxième partie de saison, le Chef de piste peut construire **deux doubles** le premier jour et **un triple** le deuxième jour.

Une **rivière barrée** (très bien construite, sans danger ni difficulté quelconque) est obligatoire à partir de la deuxième partie de saison pour les 5 ans C et D. Elle est placée de préférence en direction du paddock et devra être proposée 1 jour sur 2.

Pour les épreuves Cycle Jeunes Poneys 5 ans se déroulant en première partie de saison, la mise en place **d'un mur barré** en option après la ligne d'arrivée est fortement conseillée et son intégration dans le parcours est fortement conseillée en deuxième partie de saison.

L'intégration d'un obstacle présentant une palanque sur taquet plat en haut est préconisé en deuxième partie de saison.

7.2.4 Parcours des 6 ans

Le tracé des parcours reste fluide et intègre des lignes de trois obstacles. Les oxers peuvent être carrés et les verticaux montés sans pied. Une barre de Spa peut être intégrée en début de ligne.

Les parcours comprennent **quinze sauts** au maximum.

En deuxième partie de saison, la deuxième épreuve des 6 ans se courre au **barème A au chronomètre**.

Deux doubles ou **un double et un triple** peuvent être construits sur les épreuves des 6 ans.

Une **rivière barrée** (très bien construite, sans danger ou difficulté quelconque) est fortement recommandée. Elle est placée de préférence en direction du paddock.

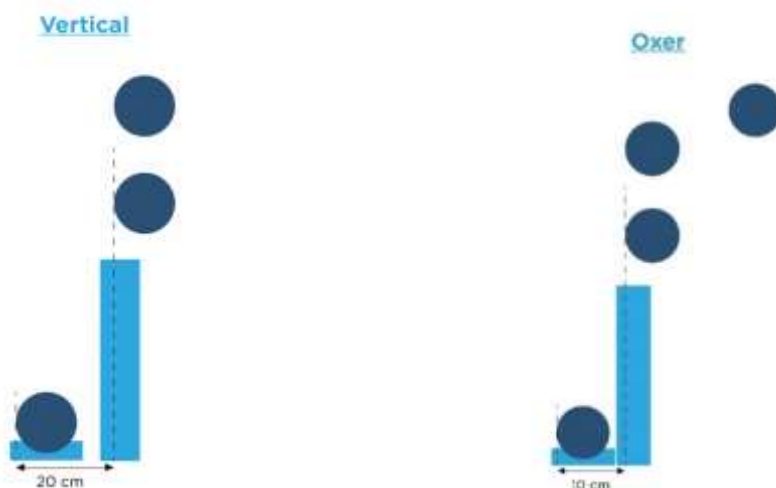
Pour les épreuves Cycle Jeunes Poneys 6 ans se déroulant en première partie de saison, la mise en place **d'un mur barré** en option après la ligne d'arrivée est fortement conseillée et son intégration dans le parcours est fortement conseillée en deuxième partie de saison.

L'intégration d'un obstacle présentant une palanque sur taquet plat en haut est préconisé tout au long de la saison.

7.3 Cotes

Les verticaux sont obligatoirement appelés pour épreuves de Formation Poneys, les 4 ans et les 5 ans en début de saison.

Les oxers doivent être montants d'environ 5 cm toute la saison pour les 4 ans et en première partie de saison pour les 5 ans.



Des soubassements adaptés doivent être prévus sur tous les parcours pour toutes les catégories d'âge.

7.3.1 Cotes Formation Poneys

	Formation Poneys 70 cm	Formation Poneys 80 cm
VERTICAL	0,70 m	0,80 m
OXER	0,70 m	0,80 m
OXER (Largeur)	0,75 m	0,85 m

7.3.2 Cotes de 1^{ère} partie de saison

La 1^{ère} partie de saison s'arrête le 17 mai inclus.

1 ^{ère} partie de saison	PONEY 4 ANS C	PONEY 4 ans D	PONEY 5 ans C	PONEY 5 ans D	PONEY 6 ans C	PONEY 6 ans D
VERTICAL	0,75 m	0,85 m	0,85 m	0,95 m	0,95 m	1,05 m
OXER hauteur	0,75 m	0,85 m	0,85 m	0,95 m	0,95 m	1,05 m
OXER largeur	0,75 m	0,90 m	0,85 m	1 m	1 m	1,10 m
SPA hauteur					0,95 m	1,05 m
SPA largeur					1 m	1,10 m

Ces cotes pourront être baissées de 5 cm en fonction des conditions techniques du terrain et du matériel disponible

7.3.3 Cotes de 2^{ème} partie de saison

La 2^{ème} partie de saison débute le 18 mai.

2 ^{ème} partie de saison	PONEY 4 ANS C	PONEY 4 ans D	PONEY 5 ans C	PONEY 5 ans D	PONEY 6 ans C	PONEY 6 ans D
VERTICAL	0,80 m	0,90 m	0,90 m	1 m	1 m	1,10 m
OXER hauteur	0,80 m	0,90 m	0,90 m	1 m	1 m	1,10 m
OXER largeur	0,85 m	1 m	0,95 m	1,10 m	1,10 m	1,20 m
SPA hauteur			0,90 m	1 m	1 m	1,10 m
SPA largeur			0,95 m	1,10 m	1,10 m	1,20 m

Ces cotes pourront être baissées de 5 cm en fonction des conditions techniques du terrain et du matériel disponible.

7.3.4 Cotes des parcours de la Finale Nationale

Finale Nationale	PONEY 4 ANS B	PONEY 4 ANS C	PONEY 4 ans D	PONEY 5 ans B	PONEY 5 ans C	PONEY 5 ans D	PONEY 6 ans B	PONEY 6 ans C	PONEY 6 ans D
VERTICAL	0,70 m	0,80 m	0,95 m	0,80 m	0,95 m	1,05 m	0,85 m	1 m	1,15 m
OXER hauteur	0,70 m	0,80 m	0,95 m	0,80 m	0,95 m	1,05 m	0,85 m	1 m	1,15 m
OXER largeur	0,80 m	0,90 m	1,05 m	0,90 m	1 m	1,15 m	0,95 m	1,10 m	1,25 m
SPA hauteur					0,95 m	1,05 m		1 m	1,15 m
SPA largeur					1 m	1,15 m		1,10 m	1,25 m

Les cotes des finales des poneys pourront être augmentées de 5 cm.

7.4 Longueur - Vitesse

La longueur des parcours doit être voisine de 350 à 450 m. La vitesse accordée est de (en m/mn) :

	4 ans	5 ans	6 ans
Poneys B (Finale)	270 m/mn	270 m/mn	300 m/mn
Poneys C	300 m/mn	300 m/mn	330 m/mn
Poneys D	330 m/mn	330 m/mn	350 m/mn

7.5 Tracés - Distances

7.5.1 Tracés

Le tracé doit impérativement être le même entre les parcours C et D d'une même génération au sein d'un même concours.

Le tracé comporte de larges changements de main et dans la mesure du possible autant à gauche qu'à droite. Il est conseillé de mettre des distances entre deux obstacles d'un minimum de 6 foulées pour les 4 et 5 ans.

Les distances entre les obstacles sont justes. Elles sont des moyennes convenant à des poneys ayant des allures normales. Elles peuvent varier plus ou moins selon l'état et la nature du terrain et la déclivité.

7.5.2 Distances dans les lignes

	4 foulées Uniquement pour les épreuves de 6 ans	5 foulées	6 foulées	7 foulées
Poneys B (Finale)	14,5/15,5 m	17/18 m		
Poneys C	15/16 m	18/19 m	21/22 m	25/26 m
Poneys D	16,5/17,5 m	20/21 m	23,5/24,5 m	27/28 m

7.6 Combinaisons

Les combinaisons doivent être de construction éducative.

Les soubassements dans les combinaisons ne pourront être positionnés qu'en entrée de celle-ci.

Le ou les bidets dans les combinaisons ne sont pas autorisés.

7.6.1 Profils et distances des combinaisons pour la génération des 4 ans

	Epreuves Poneys B (Finale)		Epreuves Poneys C		Epreuves Poneys D	
	1 foulée	2 foulées	1 foulée	2 foulées	1 foulée	2 foulées
Droit/Droit	Interdit	9,00/9,20m	Interdit	9,60/9,80m	Interdit	10,20/10,40m
Oxer/Droit	Interdit	8,90/9,10m	Interdit	9,50/9,70m	Interdit	10,10/10,30m

7.6.2 Profils et distances des combinaisons pour la génération des 5 ans

	Epreuves Poneys B (Finale)		Epreuves Poneys C		Epreuves Poneys D	
	1 foulée	2 foulées	1 foulée	2 foulées	1 foulée	2 foulées
Droit/Droit	6,00/6,20m	9,60/9,80m	6,60/6,80m	9,60/9,80m	7,20/7,40m	10,20/10,40m
Oxer/Droit	5,90/6,10m	9,50/9,70m	6,50/6,70m	9,50/9,70m	7,10/7,30m	10,10/10,30m
Droit/Oxer (2 ^{ème} partie de saison)	5,80/6,00m	Interdit	6,40/6,50m	Interdit	7,00/7,10m	Interdit
Oxer/1f/Droit/2f/Droit	Autorisé					
Oxer/2f/Droit/1f/Droit	Autorisé					
Droit/1f/Oxer/2f/Droit	Autorisé					
Droit/2f/Droit/1f/Oxer	Autorisé avec un oxer étroit					

7.6.3 Profils et distances des combinaisons pour la génération des 6 ans

Combinaisons	Epreuves Poneys B (Finale)		Epreuves Poneys C		Epreuves Poneys D	
	1 foulée	2 foulées	1 foulée	2 foulées	1 foulée	2 foulées
Droit/Droit	6,00/6,20m	9,60/9,80m	6,60/6,80m	9,60/9,80m	7,20/7,40m	10,20/10,40m
Oxer/Droit	5,90/6,10m	9,50/9,70m	6,50/6,70m	9,50/9,70m	7,10/7,30m	10,10/10,30m
Droit/Oxer	5,80/6,00m	Interdit	6,40/6,50m	Interdit	7/7,10m	Interdit
Oxer/1f/Droit/2f/Droit	Autorisé					
Oxer/2f/Droit/1f/Droit	Autorisé					
Droit/1f/Oxer/2f/Droit	Autorisé					
Droit/2f/Droit/1f/Oxer	Autorisé avec un oxer étroit					
Oxer/2f/Droit/1f/Oxer	Autorisé					

Ces distances ne sont qu'indicatives et peuvent varier de plus ou moins 10 à 20 cm en fonction de la dimension du terrain, de la déclivité, de la qualité de sol...

Les hauteurs des combinaisons sont inférieures de 5 cm en moyenne par rapport aux cotes des obstacles simples.

7.7 Matériel

Les obstacles des jeunes poneys doivent inciter au respect. Il est recommandé de ne pas utiliser du matériel trop « léger ». Les barres doivent avoir un front de 3 m minimum et un diamètre de 9 cm minimum.

Des fiches de sécurité sont obligatoires sur le 2^{ème} plan des oxers (paddock et parcours), les 2 plans postérieurs des barres de Spa et sur la barre barrant une rivière. Les fiches d'une profondeur maximale de 22 mm sont autorisées.

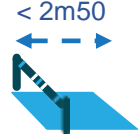
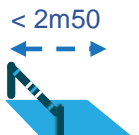
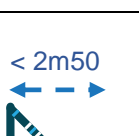
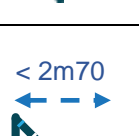
Un soubassement pourra être proposé à la détente.

7.8 Rivière barrée

Le jeune poney est très impressionné par l'eau. De ce fait seules les rivières très bien construites peuvent être sautées. Si la rivière présente un danger ou une difficulté quelconque, elle est à proscrire. La rivière doit être en caoutchouc.

Pour les CSO organisés en deuxième partie de saison, la rivière barrée est obligatoire pour les 5 & 6 ans et optionnelle pour les 4 ans après la ligne d'arrivée.

La largeur de la rivière barrée ne doit excéder 2,50 m. La rivière ne doit pas être dans une ligne à moins de 7 foulées.

Catégories	Profil rivière	Largeur rivière	1 ^{ère} partie de saison	2 ^{ème} partie de saison
4 ans D		Rivière barrée largeur maximale 2,50m		Rivière barrée optionnelle après la ligne d'arrivée
5 ans C & D		Rivière barrée largeur maximale 2,50m	Rivière barrée en option après la ligne d'arrivée.	Rivière barrée à partir du n°4 1 jour sur 2
6 ans C		Rivière barrée largeur maximale 2,50m	Rivière barrée à partir du n°4 1 jour sur 2	Rivière barrée à partir du n°4 1 jour sur 2
6 ans D		Rivière barrée largeur maximale 2,70 m	Rivière barrée à partir du n°4 1 jour sur 2	Rivière barrée à partir du n°4 1 jour sur 2

7.9 Mur

Pour les épreuves CSO Cycle Jeunes Poneys 5 ans et 6 ans se déroulant en première partie de saison, la mise en place d'un mur barré en option après la ligne d'arrivée est fortement conseillée.

Pour les épreuves CSO Cycle Jeunes Poneys 5 et 6 ans de deuxième partie de saison, l'intégration d'un mur barré dans le parcours est fortement conseillée.

7.10 Recommandations techniques des parcours de Formation Poneys

Formation Poneys		Formation Poneys 70 cm	Formation Poneys 80 cm
Cotes	Verticaux	0,70 m	0,80 m
	Oxers	0,70 m et montant de 5 cm	0,80 m et montant de 5 cm
	Largeur	0,75 m	0,85 m
	Structure	Appelés + soubassements	Appelés + soubassements
Obstacles	Nombre	8 obstacles et un facultatif après la ligne d'arrivée (n°9)	8 obstacles et un facultatif après la ligne d'arrivée (n°9)
	Rivière	Peut être en option en fin de parcours (n°9), barrée vers le paddock	Peut être en option en fin de parcours (n°9), barrée vers le paddock
	Bidet	Peut être en option en fin de parcours (n°9)	Peut être en option en fin de parcours (n°9)
	Mur	Peut être en option en fin de parcours (n°9)	Peut être en option en fin de parcours (n°9)
	Combinaison	Interdit	Interdit
Distance parcours		Longueur : 300 à 400 m	
Vitesse		270 m /mn	
Barème		A sans chrono	
Fiches		Fiches normalisées	

7.11 Recommandations techniques des parcours de CSO Cycle Jeunes Poneys C

1^{ère} partie de saison : jusqu'au 17 mai / 2^{ème} partie de saison : à partir du 18 mai

CYCLE JEUNES PONEYS		4 ans C	5 ans C	6 ans C
Verticaux		1 ^{ère} partie de saison 0,75m - 2 ^{ème} partie de saison 0,80m	1 ^{ère} partie de saison 0,85m - 2 ^{ème} partie de saison 0,90m	1 ^{ère} partie de saison 0,95m - 2 ^{ème} partie de saison 1m
Oxers	Hauteur	Montant 5 cm 1 ^{ère} partie de saison 0,75m - 2 ^{ème} partie de saison 0,80m	1 ^{ère} partie de saison montant 5cm - 2 ^{ème} partie de saison carré 1 ^{ère} partie de saison 0,85m - 2 ^{ème} partie de saison 0,90m	Carré 1 ^{ère} partie de saison 0,95m - 2 ^{ème} partie de saison 1m
	Largeur	1 ^{ère} partie de saison 0,75m - 2 ^{ème} partie de saison 0,85m	1 ^{ère} partie de saison 0,85m - 2 ^{ème} partie de saison 0,95m	1 ^{ère} partie de saison 1m - 2 ^{ème} partie de saison 1,10m
Spa	Hauteur	Non	2 ^{ème} partie de saison 0,95 m	1 ^{ère} partie de saison 0,95m - 2 ^{ème} partie de saison 1m
	Largeur		2 ^{ème} partie de saison 1 m	1 ^{ère} partie de saison 1m - 2 ^{ème} partie de saison 1,10m
Obstacles	Nombre	10 obstacles (11 sauts maximum)	11 obstacles (13 sauts maximum)	12 obstacles (15 sauts maximum)
	Rivière barrée	2 ^{ème} partie de saison optionnelle en fin de parcours, en direction du paddock	2 ^{ème} partie de saison en direction du paddock	Toute la saison, en direction du paddock
	Bidet	Doit être intégré dans le parcours pendant toute la saison	Doit être intégré dans le parcours pendant toute la saison	Doit être intégré dans le parcours pendant toute la saison
	Mur	Non	Conseillé : Barré en option après la ligne d'arrivée en 1 ^{ère} partie de saison et intégré dans le parcours en 2 ^{ème} partie de saison	Conseillé : Barré en option après la ligne d'arrivée en 1 ^{ère} partie de saison et intégré dans le parcours en 2 ^{ème} partie de saison
	Double	1 ^{ère} partie de saison : Facultatif après la ligne d'arrivée 2 ^{ème} partie de saison : Intégré dans le parcours	1 ^{ère} partie de saison, 2 doubles	Dès le début de la saison 2 doubles (1 et 2 foulées)
	Triple	Non	2 ^{ème} partie de saison 1 triple <u>ou</u> 2 doubles	Dès le début de saison, 1 triple (1 et 2 ou 2 et 1 foulée) et ou 1 double
Distances dans les combinaisons		Cotes moins 5 cm Voir chapitre 5.6 - profils et distances		
Distances dans les lignes		Voir chapitre 5.5 - distances dans les lignes		
Distance parcours		Longueur : 350 à 450m		
Vitesse		300 m /mn		330 m /mn
Barème		A sans chrono		1 ^{ère} partie de saison et épreuve 1 de la 2 ^{ème} partie de saison A sans chrono 2 ^{ème} partie de saison 2 ^{ème} épreuve A au chrono
Fiches		4 - 5 et 6 ans fiches normalisées		

Ces cotes pourront être baissées de 5 cm en fonction des conditions techniques du terrain et du matériel disponible.

7.12 Recommandations techniques des parcours de CSO Cycle Jeunes Poneys D

1^{ère} partie de saison : jusqu'au 17 mai / 2^{ème} partie de saison : à partir du 18 mai

CYCLE JEUNES PONEYS		4 ans D	5 ans D	6 ans D
Verticaux		1 ^{ère} partie de saison 0,85m - 2 ^{ème} partie de saison 0,90m	1 ^{ère} partie de saison 0,95m - 2 ^{ème} partie de saison 1m	1 ^{ère} partie de saison 1,05m - 2 ^{ème} partie de saison 1,10m
Oxers	Hauteur	montant 5 cm 1 ^{ère} partie de saison 0,85m - 2 ^{ème} partie de saison 0,90m	1 ^{ère} partie de saison montant 5 cm - 2 ^{ème} partie de saison carré 1 ^{ère} partie de saison 0,95m - 2 ^{ème} partie de saison 1m	Carré 1 ^{ère} partie de saison 1,5m - 2 ^{ème} partie de saison 1,10m
	Largeur	1 ^{ère} partie de saison 0,90m - 2 ^{ème} partie de saison 1m	1 ^{ère} partie de saison 1m - 2 ^{ème} partie de saison 1,10m	1 ^{ère} partie de saison 1,10m - 2 ^{ème} partie de saison 1,20m
Spa	Hauteur	Non	2 ^{ème} partie de saison 1m	1 ^{ère} partie de saison 1m - 2 ^{ème} partie de saison 1,10m
	Largeur	Non	2 ^{ème} partie de saison 1,10m	1 ^{ère} partie de saison 1,10m - 2 ^{ème} partie de saison 1,20m
Obstacles	Nombre	10 obstacles (11 sauts maximum)	11 obstacles (13 sauts maximum)	12 obstacles (15 sauts maximum)
	Rivière barrée	2 ^{ème} partie de saison optionnelle en fin de parcours, en direction du paddock	2 ^{ème} partie de saison en direction du paddock	Toute la saison, en direction du paddock
	Bidet	Doit être intégré dans le parcours pendant toute la saison		
	Mur	Non	Conseillé : Barré en option après la ligne d'arrivée en 1 ^{ère} partie de saison et intégré dans le parcours en 2 ^{ème} partie de saison	Conseillé : Barré en option après la ligne d'arrivée en 1 ^{ère} partie de saison et intégré dans le parcours en 2 ^{ème} partie de saison
	Double	1 ^{ère} partie de saison : Facultatif après la ligne d'arrivée 2 ^{ème} partie de saison : Intégré dans le parcours	1 ^{ère} partie de saison : 2 doubles	Dès le début de saison 2 doubles 1 et 2 foulées
	Triple	Non	2 ^{ème} partie de saison 1 triple <u>ou</u> 2 doubles	Dès le début de saison, 1 triple (1et 2 ou 2 et 1 foulées) et 1 double
Distances dans les combinaisons		Cotes moins 5 cm Voir chapitre 5.6 - profils et distances		
Distances dans les lignes		Voir chapitre 5.5 - distances dans les lignes		
Parcours		Longueur :400 à 450m		
Vitesse		330 m /mn	330 m /mn	350 m /mn
Barème		A sans chrono		1 ^{ère} partie de saison et épreuve 1 de la 2 ^{ème} partie de saison A sans chrono 2 ^{ème} partie de saison 2 ^{ème} épreuve A au chrono
Fiches		4 - 5 et 6 ans fiches normalisées		

Ces cotes pourront être baissées de 5 cm en fonction des conditions techniques du terrain et du matériel disponible.